

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Com. Communes Coeur de Chartreuse

Numéro SIRET : 20004011100011

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

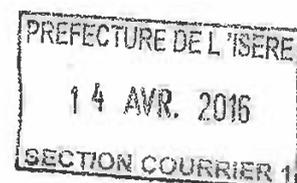
M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE

ANNEE 2015



30000 -CC COEUR DE CHARTREUSE

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	3 474 471,48	7 476 637,33	10 951 108,81
Titres de recettes émis (b)	1 807 955,82	9 801 823,82	11 609 779,64
Réductions de titres (c)	16 494,50	2 712 980,83	2 729 475,33
Recettes nettes (d = b - c)	1 791 461,32	7 088 842,99	8 880 304,31
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	3 474 471,48	7 476 637,33	10 951 108,81
Mandats émis (f)	1 923 988,54	6 755 277,26	8 679 265,80
Annulations de mandats (g)	120 086,79	265 706,36	385 793,15
Dépenses nettes (h = f - g)	1 803 901,75	6 489 570,90	8 293 472,65
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		599 272,09	586 831,66
(h - d) Déficit	12 440,43		

30000 -CC COEUR DE CHARTREUSE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT: 2014	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2015	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015
- Budget principal					
Investissement	35 395,74	0,00	-12 440,43	0,00	22 955,31
Fonctionnement	807 085,33	0,00	599 272,09	0,00	1 406 357,42
TOTAL I	842 481,07	0,00	586 831,66	0,00	1 429 312,73
I - Budgets des services à caractère administratif					
MMEUBL. BUREAUX CC COEUR DE C					
Investissement	-59 767,01	0,00	46 332,00	0,00	-13 435,01
Fonctionnement	57 424,25	57 424,25	4 039,08	0,00	4 039,08
Sous-Total	-2 342,76	57 424,25	50 371,08	0,00	-9 395,93
EXTENSION ZI CC COEUR DE CHART					
Investissement	2 217,85	0,00	0,00	0,00	2 217,85
Fonctionnement					
Sous-Total	2 217,85	0,00	0,00	0,00	2 217,85
TOTAL II	-124,91	57 424,25	50 371,08	0,00	-7 178,08
II - Budgets des services à					

30000 - CC COEUR DE CHARTREUSE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT: 2014	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2015	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015
caractère industriel et commercial					
TATION SERVICE CC COEUR DE CH					
Investissement	925,50	0,00	0,00	0,00	925,50
Fonctionnement	-17 493,89	0,00	45 171,62	0,00	27 677,73
Sous-Total	-16 568,39	0,00	45 171,62	0,00	28 603,23
BUDGETS CC COEUR DE CHARTREUSE					
Investissement	118 825,45	0,00	-2 516,64	0,00	116 308,81
Fonctionnement	7 550,00	0,00	181 617,32	0,00	189 167,32
Sous-Total	126 375,45	0,00	179 100,68	0,00	305 476,13
PANC CC COEUR DE CHARTREUSE					
Investissement	12 577,62	0,00	0,00	0,00	12 577,62
Fonctionnement	-2 944,90	0,00	24 796,01	0,00	21 851,11
Sous-Total	9 632,72	0,00	24 796,01	0,00	34 428,73
TOTAL III	119 439,78	0,00	249 068,31	0,00	368 508,09
TOTAL I + II + III	961 795,94	57 424,25	886 271,05	0,00	1 790 642,74

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser
p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.9 **B1** - Balance générale du budget - Dépenses
p.10 **B2** - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.11 A1 - Section de fonctionnement - **Détail** des dépenses - Articles
p.14 A2 - Section de fonctionnement - **Détail** des recettes - Articles
p.16 B1 - Section d'investissement - **Détail** des dépenses
p.18 B2 - Section d'investissement - **Détail** des recettes
p.20 B3 - Opérations d'équipement - **Détail** des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES

	Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan		
p.42 A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.52 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
p.58 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
p.68 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.69 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.72 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.73 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.74 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.76 A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.77 A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.78 A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.79 A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.80 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.81 A4 - Etat des provisions	X	
p.82 A5 - Etalement des provisions	X	
p.83 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.84 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.86 A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement	X	
p.87 A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement	X	
p.88 A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p.89 A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
p.90 A8 - Etat des charges transférées	X	
p.91 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
p.92 A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.99 A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.100 A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
p.101 A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.102 A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.103 A11 - Etat des travaux en régie	X	
p.104 A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	X	
B - Engagements hors bilan		
p.105 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.106 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.107 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.108 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.109 B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.110 B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.111 B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
p.113 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.114 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.115 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		
p.116 C1.1 - Etat du personnel	X	
p.119 C1.2 - Action de formation des élus	X	
p.120 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.121 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.122 C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.123 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.124 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
p.125 C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
p.127 C3.6 - Identification des flux croisés	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
p.128 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.129 D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 38155	Com. Communes Coeur de Chartreuse BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE	CA 2015
----------------------------	--	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	17 163
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	1 797
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
4 928 121,00	0,00	259,92	278,56

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	350,69	378,00
2	Produit des impositions directes/population	147,62	223,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	409,49	445,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	85,28	86,00
5	Encours de dette/population	157,18	148,00
6	DGF/population	71,96	88,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	15,11%	19,80%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	89,62	88,30
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	20,83%	19,30%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	38,38%	33,20%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - avec vote **formel** sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	6 489 570,90	G	7 088 842,99
	Section d'investissement	B	1 803 901,75	H	1 791 461,32
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2014	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	807 085,33 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit)	J	35 395,74 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	8 293 472,65	= G+H+I+J	9 722 785,38
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2016 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 158 920,00	L	676 920,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2016	= E+F	1 158 920,00	= K+L	676 920,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	6 489 570,90	= G+I+K	7 895 928,32
	Section d'investissement	= B+D+F	2 962 821,75	= H+J+L	2 503 777,06
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	9 452 392,65	= G+H+I+J+K+L	10 399 705,38

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 1 158 920,00	L 676 920,00
56	AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	10 500,00	
65	ZONE NORDIQUE	113 713,00	41 151,00
74	GESTION DE L'ESPACE	1 652,00	
79	COOPERATIVE LAITIERE	336 556,00	320 453,00
81	SENTIERS	0,00	5 540,00
92	ESPACE MULTIACTIVITE	45 600,00	301 470,00
956	INVESTISSEMENTS DECHETS	13 000,00	
958	TRAVAUX BATIMENTS	24 354,00	
959	MATERIELS	25 547,00	
961	TRAVAUX ZI	1 500,00	
964	SIEGE COEUR DE CHARTREUSE	91 441,00	8 306,00
965	CHAMP PERROUD	50 000,00	
967	AIGUENOIRE	17 093,00	0,00
968	LES MEULIERES	15 229,00	0,00
970	REHABILITATION ATELIERS CCCC	195 407,00	0,00
971	URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE	142 049,00	0,00
972	STRATEGIE DE COMMUNICATION	18 279,00	0,00
973	TRAVAUX ZONES	57 000,00	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 217 193,00	1 953 855,66	172 860,58	0,00	90 476,76
012	Charges de personnel et frais assimilés	952 602,00	873 046,20	36 670,22	0,00	42 885,58
014	Atténuations de produits	1 571 928,75	1 571 188,50	0,00	0,00	740,25
65	Autres charges de gestion courante	1 359 208,97	1 300 186,22	0,00	0,00	59 022,75
Total des dépenses de gestion courante		6 100 932,72	5 698 276,58	209 530,80	0,00	193 125,34
66	Charges financières	110 018,44	70 382,35	37 403,16	0,00	2 232,93
67	Charges exceptionnelles	31 914,00	3 303,00	0,00	0,00	28 611,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	31 498,55				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 274 363,71	5 771 961,93	246 933,96	0,00	255 467,82
023	Virumont à la section d'investissement (2)	403 274,62				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	717 960,00	470 675,01			247 284,99
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 121 234,62	470 675,01			650 559,61
TOTAL		7 395 598,33	6 242 636,94	246 933,96	0,00	906 027,43
Pour information		⁽³⁾				
D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014		0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	35 489,00	32 992,56	0,00	0,00	2 496,44
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	471 022,00	529 969,87	13 210,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	4 059 434,00	4 116 944,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 852 393,00	2 082 731,93	62 626,24	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	93 338,00	109 096,42	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		6 511 676,00	6 871 734,78	75 836,24	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	36 837,00	80 446,75	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 548 513,00	6 952 181,53	75 836,24	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	40 000,00	60 825,22			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		40 000,00	60 825,22			0,00
TOTAL		6 588 513,00	7 013 006,75	75 836,24	0,00	0,00
Pour information		⁽³⁾				
R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014		807 085,33				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	85 237,93	85 236,66	0,00	1,27
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	3 017 197,55	1 378 379,18	1 158 920,00	479 898,37
	Total des dépenses d'équipement	3 102 435,48	1 463 615,84	1 158 920,00	479 899,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	282 413,00	279 460,69	0,00	2 952,31
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
	Total des dépenses financières	282 413,00	279 460,69	0,00	2 952,31
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 384 848,48	1 743 076,53	1 158 920,00	482 851,95
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	40 000,00	60 825,22		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	40 000,00	60 825,22		0,00
	TOTAL	3 424 848,48	1 803 901,75	1 158 920,00	462 026,73

	Pour information	(3)			
	D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014	0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 221 684,15	474 824,59	676 920,00	69 939,56
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	800 000,00	800 241,72	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 021 684,15	1 275 066,31	676 920,00	69 697,84
23	Immobilisations en cours	0,00	1 032,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	213 077,97	44 688,00	0,00	168 389,97
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	30 456,00		0,00	
	Total des recettes financières	246 533,97	45 720,00	0,00	200 813,97
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 268 218,12	1 320 786,31	676 920,00	270 511,81
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	403 274,62			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	717 960,00	470 675,01		247 284,99
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 121 234,62	470 675,01		650 559,61
	TOTAL	3 389 452,74	1 791 461,32	676 920,00	921 071,42

	Pour information	(3)			
	R001 Solde d'exécution positif reporté de 2014	35 395,74			

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 126 716,24		2 126 716,24
012	Charges de personnel et frais assimilés	909 716,42		909 716,42
014	Atténuations de produits	1 571 188,50		1 571 188,50
65	Autres charges de gestion courante	1 300 186,22		1 300 186,22
66	Charges financières	107 785,51	0,00	107 785,51
67	Charges exceptionnelles	3 303,00	81 999,00	85 302,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	388 676,01	388 676,01
Dépenses de fonctionnement - Total		6 018 895,89	470 675,01	6 489 570,90
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	11 202,22	11 202,22
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	279 460,69	0,00	279 460,69
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 378 379,18		1 378 379,18
19	Différences sur réalisations d'immobilisations		49 623,00	49 623,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	85 236,66	0,00	85 236,66
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		1 743 076,53	60 825,22	1 803 901,75
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	32 992,56		32 992,56
70	Produits des services, du domaine et ventes divers	543 179,87		543 179,87
73	Impôts et taxes	4 116 944,00		4 116 944,00
74	Dotations, subventions et participations	2 145 358,17		2 145 358,17
75	Autres produits de gestion courante	109 096,42		109 096,42
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	80 446,75	60 825,22	141 271,97
Recettes de fonctionnement - Total		7 028 017,77	60 825,22	7 088 842,99
Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014				807 085,33

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	44 688,00	0,00	44 688,00
13	Subventions d'investissement	474 824,59	0,00	474 824,59
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	800 241,72	0,00	800 241,72
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
19	Plus-Values de cession		960,00	960,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	81 039,00	81 039,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	1 032,00	0,00	1 032,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		388 676,01	388 676,01
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		1 320 786,31	470 675,01	1 791 461,32
Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2014				35 395,74

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 217 193,00	1 953 855,66	172 860,58	0,00	90 476,76
60611	Eau et assainissement	13 680,00	11 812,67	0,00	0,00	1 867,33
60612	Énergie - Électricité	53 663,00	37 861,72	0,00	0,00	15 801,28
60613	Chauffage urbain	7 100,00	6 790,13	0,00	0,00	309,87
60621	Combustibles	5 500,00	2 333,83	0,00	0,00	3 166,17
60622	Carburants	8 900,00	7 019,83	0,00	0,00	1 880,17
60623	Alimentation	4 516,00	3 173,75	70,53	0,00	1 271,72
60624	Produits de traitement	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	50,73	0,00	0,00	449,27
60631	Fournitures d'entretien	3 795,00	2 017,65	145,99	0,00	1 631,36
60632	Fournitures de petit équipement	10 675,00	8 872,79	0,00	0,00	1 802,21
60633	Fournitures de voirie	1 550,00	1 288,97	379,68	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	3 850,00	1 281,12	0,00	0,00	2 568,88
6064	Fournitures administratives	5 742,00	5 221,77	0,00	0,00	520,23
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et m	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	1 700,00	1 181,17	442,77	0,00	76,06
611	Contrats de prestations de services	1 417 950,00	1 312 772,42	119 019,50	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	26 404,00	22 453,89	0,00	0,00	3 950,11
6135	Locations mobilières	1 900,00	235,00	0,00	0,00	1 665,00
61521	Terrains	42 528,00	36 702,32	8 187,82	0,00	0,00
61522	Bâtiments	44 268,00	44 664,37	0,00	0,00	0,00
61523	Voies et réseaux	34 500,00	17 057,87	1 242,00	0,00	16 200,13
61524	Bois et forêts	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
61551	Matériel roulant	17 870,00	24 519,96	240,02	0,00	0,00
61558	Autres biens mobiliers	9 000,00	1 754,82	0,00	0,00	7 245,18
6156	Maintenance	46 941,00	49 091,66	801,86	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	25 000,00	22 506,68	0,00	0,00	2 493,32
617	Études et recherches	50 937,00	42 891,12	10 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	505,00	528,90	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 944,00	4 193,70	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et séminaires	1 560,00	1 328,00	0,00	0,00	232,00
6188	Autres frais divers	5 000,00	1 246,93	0,00	0,00	3 753,07
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 650,00	920,00	0,00	0,00	1 730,00
6226	Honoraires	131 688,00	122 120,53	0,00	0,00	9 567,47
6228	Divers	300,00	39,00	0,00	0,00	261,00
6231	Annonces et insertions	5 885,00	1 170,82	0,00	0,00	4 714,18
6232	Fêtes et cérémonies	10 502,00	10 657,04	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	6 730,00	3 374,24	0,00	0,00	3 355,76
6237	Publications	19 260,00	17 090,43	0,00	0,00	2 169,57
6238	Divers	2 950,00	843,30	764,64	0,00	1 342,06
6241	Transports de biens	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6244	Transports administratifs	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6247	Transports collectifs	4 500,00	1 961,20	0,00	0,00	2 538,80
6248	Divers	1 300,00	543,00	0,00	0,00	757,00
6251	Voyages et déplacements	9 700,00	11 727,25	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	9 700,00	8 223,20	334,67	0,00	1 142,13
6262	Frais de télécommunications	20 050,00	22 223,22	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	300,00	982,04	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	113 800,00	65 728,41	31 231,10	0,00	16 840,49
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois c	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
62878	A d'autres organismes	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
6288	Autres services extérieurs	1 800,00	2 460,95	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	14 000,00	12 927,00	0,00	0,00	1 073,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	100,00	10,26	0,00	0,00	89,74
012	Charges de personnel et frais assimilés	952 602,00	873 046,20	36 670,22	0,00	42 885,58
6218	Autre personnel extérieur	40 952,00	1 489,40	36 670,22	0,00	2 792,38
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 210,00	2 461,86	0,00	0,00	0,00
6333	Participation des employeurs à la form° profes	977,00	0,00	0,00	0,00	977,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	11 203,00	12 500,43	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	0,00	1 598,09	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale	365 392,00	249 607,37	0,00	0,00	115 784,63
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	12 053,69	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	82 052,18	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	245 849,00	244 581,11	0,00	0,00	1 267,89
64138	Autres indemnités	0,00	2 940,50	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	124 807,00	116 187,58	0,00	0,00	8 619,42
6453	Cotisations aux caisses de retraite	97 606,00	93 995,20	0,00	0,00	3 610,80
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	16 731,00	14 824,66	0,00	0,00	1 906,34
6455	Cotisations pour assurance du personnel	31 375,00	28 715,10	0,00	0,00	2 659,90
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	943,47	0,00	0,00	0,00
64731	Versées directement	10 000,00	307,56	0,00	0,00	9 692,44
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	103,40	0,00	0,00	396,60
6488	Autres charges	5 000,00	8 684,60	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	1 571 928,75	1 571 188,50	0,00	0,00	740,25
73921	Attributions de compensation	1 571 201,75	1 570 461,50	0,00	0,00	740,25
73925	Fonds de péréquation ressources intercommu	727,00	727,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 359 208,97	1 300 186,22	0,00	0,00	59 022,75
651	Redevances pour concessions, brevets, licenc	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	71 000,00	68 596,50	0,00	0,00	2 403,50
6533	Cotisations de retraite	4 000,00	3 736,44	0,00	0,00	263,56
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	9 000,00	12 278,55	0,00	0,00	0,00
6535	Formation	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6554	Contributions aux organismes de regroupement	107 500,00	88 672,60	0,00	0,00	18 827,40
657363	SPA	38 125,97	0,00	0,00	0,00	38 125,97
6574	Subventions de fonctionnement aux associations	1 129 583,00	1 124 823,86	0,00	0,00	4 759,14
658	Charges diverses de la gestion courante	0,00	1 778,27	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		6 100 932,72	5 698 276,58	209 530,80	0,00	193 125,34
66	Charges financières (b)	110 018,44	70 382,35	37 403,16	0,00	2 232,93
66111	Intérêts réglés à l'échéance	107 000,00	103 007,45	0,00	0,00	3 992,55
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus normaux	-381,56	-34 381,56	37 403,16	0,00	0,00
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts courants	3 400,00	1 200,00	0,00	0,00	2 200,00
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	556,46	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	31 914,00	3 303,00	0,00	0,00	28 611,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	31 914,00	3 303,00	0,00	0,00	28 611,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	31 498,55	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		6 274 363,71	5 771 961,93	246 933,96	0,00	255 467,82
023	Virement à la section d'investissement	403 274,62	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	717 960,00	470 675,01	0,00	0,00	247 284,99
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	81 039,00	0,00	0,00	0,00
676	Différences sur réalisations (positives) transférées	960,00	960,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	717 000,00	388 676,01	0,00	0,00	328 323,99
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 121 234,62	470 675,01	0,00	0,00	650 559,61
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 121 234,62	470 675,01	0,00	0,00	650 559,61
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 395 598,33	6 242 636,94	246 933,96	0,00	906 027,43
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	37 403,16
Montant de l'exercice 2014	34 381,56
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	3 021,60

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	35 489,00	32 992,56	0,00	0,00	2 496,44
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	32 000,00	32 737,24	0,00	0,00	0,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	1 989,00	255,32	0,00	0,00	1 733,68
6479	Remboursements sur autres charges sociales	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	471 022,00	529 969,87	13 210,00	0,00	0,00
70128	Autres taxes et redevances d'eau	39 727,00	39 727,04	0,00	0,00	0,00
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	140 000,00	138 855,60	0,00	0,00	1 144,40
70632	A caractère de loisirs	45 000,00	45 526,16	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	11 000,00	12 182,07	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	51 000,00	52 953,30	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immobilières)	65 881,00	63 890,07	0,00	0,00	1 990,93
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Économies	10 414,00	8 405,37	0,00	0,00	2 008,63
70875	Par les communes membres du GFP	0,00	20 422,00	0,00	0,00	0,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements)	108 000,00	148 008,26	13 210,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	4 059 434,00	4 116 944,00	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 758 610,00	1 804 802,00	0,00	0,00	0,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	445 961,00	445 961,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	71 191,00	71 607,00	0,00	0,00	0,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réserve	204 948,00	211 212,00	0,00	0,00	0,00
7323	F.N.G.I.R.	292 710,00	292 710,00	0,00	0,00	0,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	1 286 014,00	1 290 652,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 852 393,00	2 082 731,93	62 626,24	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74124	Dotation d'intercommunalité	350 525,00	349 255,00	0,00	0,00	1 270,00
74126	Dotation de compensation des groupements de communes	714 372,00	885 029,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	0,00	727,00	0,00	0,00	0,00
746	Dotation générale de décentralisation	0,00	122 453,76	0,00	0,00	0,00
74718	Autres	0,00	669,25	0,00	0,00	0,00
7472	Régions	21 113,00	9 940,57	0,00	0,00	11 172,43
7473	Départements	59 618,00	12 703,92	16 700,00	0,00	30 214,08
74748	Autres communes	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
74758	Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	386 205,00	353 523,43	45 926,24	0,00	0,00
748311	Compensation des pertes de bases d'impos. à la consommation	74 947,00	74 947,00	0,00	0,00	0,00
748313	Dotation compensation de la réforme de la taxe professionnelle	154 013,00	161 519,00	0,00	0,00	0,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe professionnelle	0,00	111 964,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe professionnelle	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe professionnelle	80 400,00	0,00	0,00	0,00	80 400,00
75	Autres produits de gestion courante	93 338,00	109 096,42	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	66 300,00	71 070,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	27 038,00	38 026,42	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		6 511 676,00	6 871 734,78	75 836,24	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	36 837,00	80 446,75	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	2 667,22	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur	0,00	160,98	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	35 000,00	40 567,84	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	877,00	4 674,71	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
775	Produits des cessions d'immobilisations	960,00	32 376,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		6 548 513,00	6 952 181,53	75 836,24	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section:	40 000,00	60 825,22			0,00
776	Différences sur réalisations (négatives) reprises	0,00	49 623,00			0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement tra	40 000,00	11 202,22			28 797,78
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		40 000,00	60 825,22			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 588 513,00	7 013 006,75	75 836,24	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014		807 085,33				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	85 237,93	85 236,66	0,00	1,27
2041632	SPA - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00
204181	Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	53 524,93	53 524,93	0,00	0,00
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	24 668,00	24 667,01	0,00	0,99
20422	Privé - Bâtiments et installations	7 045,00	7 044,72	0,00	0,28
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 56 (2)	19 423,48	510,00	10 500,00	8 413,48
	Opérations d'équipement n° 65 (2)	303 803,73	91 648,40	113 713,00	98 442,33
	Opérations d'équipement n° 74 (2)	21 052,20	3 681,33	1 652,00	15 718,87
	Opérations d'équipement n° 79 (2)	826 257,88	489 701,34	336 556,00	0,54
	Opérations d'équipement n° 81 (2)	9 297,61	6 868,70	0,00	2 428,91
	Opérations d'équipement n° 92 (2)	137 492,67	5 917,71	45 600,00	85 974,96
	Opérations d'équipement n° 954 (2)	5 280,00	5 280,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 956 (2)	21 108,00	8 050,10	13 000,00	57,90
	Opérations d'équipement n° 958 (2)	52 449,07	19 873,14	24 354,00	8 221,93
	Opérations d'équipement n° 959 (2)	154 956,38	64 161,15	25 547,00	65 248,23
	Opérations d'équipement n° 961 (2)	56 458,81	44 450,38	1 500,00	10 508,43
	Opérations d'équipement n° 962 (2)	90 414,24	23 681,58	0,00	66 732,66
	Opérations d'équipement n° 964 (2)	111 951,48	20 509,74	91 441,00	0,74
	Opérations d'équipement n° 965 (2)	477 102,00	425 000,00	50 000,00	2 102,00
	Opérations d'équipement n° 966 (2)	6 920,00	0,00	0,00	6 920,00
	Opérations d'équipement n° 967 (2)	131 848,00	114 754,34	17 093,00	0,66
	Opérations d'équipement n° 968 (2)	25 382,00	10 152,80	15 229,00	0,20
	Opérations d'équipement n° 969 (2)	109 125,00	0,00	0,00	109 125,00
	Opérations d'équipement n° 970 (2)	200 000,00	4 592,64	195 407,00	0,36
	Opérations d'équipement n° 971 (2)	163 940,00	21 890,23	142 049,00	0,77
	Opérations d'équipement n° 972 (2)	35 935,00	17 655,60	18 279,00	0,40
	Opérations d'équipement n° 973 (2)	57 000,00	0,00	57 000,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 102 435,48	1 463 615,84	1 158 920,00	479 899,64
16	Emprunts et dettes assimilées	282 413,00	279 460,69	0,00	2 952,31
1641	Emprunts en euros	282 413,00	279 460,69	0,00	2 952,31
	Total des dépenses financières	282 413,00	279 460,69	0,00	2 952,31
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	3 384 848,48	1 743 076,53	1 158 920,00	482 851,95
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	40 000,00	60 825,22		0,00
	Charges transférées (6)	40 000,00	60 825,22		0,00
13911	Etat et établissements nationaux	2 300,00	2 105,00		195,00
13912	Régions	6 100,00	4 444,44		1 655,56
13913	Départements	15 000,00	4 652,78		10 347,22

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13918	Autres	16 600,00	0,00	0,00	16 600,00
192	Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation	0,00	49 623,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		40 000,00	60 825,22	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 424 848,48	1 803 901,75	1 158 920,00	462 026,73
Pour information					
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 221 684,15	474 824,59	676 920,00	69 939,56
1311	Etat et établissements nationaux	1 700,00	8 546,80	0,00	0,00
1312	Régions	0,00	659,00	0,00	0,00
1313	Départements	90 883,00	111 758,00	0,00	0,00
1322	Régions	39 637,79	71 136,50	0,00	0,00
1323	Départements	658 277,00	189 524,29	355 394,00	113 358,71
1328	Autres	349 955,36	20 000,00	321 470,00	8 485,36
1331	Dotations d'équipement des territoires ruraux	81 231,00	73 200,00	56,00	7 975,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	800 000,00	800 241,72	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	800 000,00	800 241,72	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 021 684,15	1 275 066,31	676 920,00	69 697,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	213 077,97	44 688,00	0,00	168 389,97
10222	F.C.T.V.A.	213 077,97	44 688,00	0,00	168 389,97
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 032,00	0,00	0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corp	0,00	1 032,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	30 456,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		246 533,97	45 720,00	0,00	200 813,97
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 268 218,12	1 320 786,31	676 920,00	270 511,81
021	Virement de la section de fonctionnement	403 274,62	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	717 960,00	470 675,01	0,00	247 284,99
192	Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation	960,00	960,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	81 039,00	0,00	0,00
28031	Amortissements des frais d'études	4 608,30	12 192,22	0,00	0,00
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	63 838,94	71 290,01	0,00	0,00
28041483	Autres communes - Projets d'infrastructures d'intérêt nation	4 993,09	5 000,33	0,00	0,00
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	24 963,80	16 666,67	0,00	8 297,13
28041583	Autres groupements-Projets d'infrastructures d'intérêt nation	49 927,60	50 000,00	0,00	0,00
28041632	SPA - Bâtiments et installations	46 329,32	16 552,17	0,00	29 777,15
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	16 642,54	16 666,67	0,00	0,00
2804173	Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national	45 267,69	37 333,33	0,00	7 934,36
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	10 034,45	19 231,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	9 715,91	10 168,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	2 983,50	2 987,83	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 045,45	1 046,97	0,00	0,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	53 326,00	0,00	0,00	53 326,00
281318	Autres bâtiments publics	30 468,74	0,00	0,00	30 468,74
28132	Immeubles de rapport	53 109,54	55 918,56	0,00	0,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des consi	22 202,03	273,00	0,00	21 929,03
28138	Autres constructions	3 629,74	0,00	0,00	3 629,74
28141	Bâtiments publics	102 108,69	12 513,00	0,00	89 595,69
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	114,85	0,00	0,00	114,85
28151	Réseaux de voirie	87 592,98	0,00	0,00	87 592,98
28152	Installations de voirie	3 440,01	0,00	0,00	3 440,01
281532	Réseaux d'assainissement	423,39	339,00	0,00	84,39
281533	Réseaux câblés	746,92	0,00	0,00	746,92

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
281534	Réseaux d'électrification	8 356,88	0,00		8 356,88
281538	Autres réseaux	1 980,27	0,00		1 980,27
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	917,67	0,00		917,67
281571	Matériel roulant	2 545,31	2 252,00		293,31
281578	Autre matériel et outillage de voirie	10 993,13	9 037,07		1 956,06
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	20 900,49	30 911,80		0,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements div.	355,81	356,33		0,00
28182	Matériel de transport	26 101,95	0,00		26 101,95
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	11 979,48		0,00
28184	Mobilier	5 896,10	4 914,65		981,45
28188	Autres immobilisations corporelles	1 438,91	1 045,92		392,99
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 121 234,62	470 675,01		650 559,61
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 121 234,62	470 675,01		650 559,61
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 389 452,74	1 791 461,32	676 920,00	921 071,42
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2014		35 395,74			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 56
LIBELLE : AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		19 423,48	^A 510,00	10 500,00	8 413,48	^B 1 817,52
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 307,52
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	1 307,52
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	19 423,48	510,00	10 500,00	8 413,48	510,00
2315	Installations, matériel et outillage technique	19 423,48	510,00	10 500,00	8 413,48	510,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	3 260,00	^C 0,00	0,00	3 260,00	^D 8 682,00	
13	Subventions d'investissement	3 260,00	0,00	0,00	3 260,00	8 682,00
1323	Départements	3 260,00	0,00	0,00	3 260,00	8 682,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-510,00	D-B	+ 6 864,48

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 65

LIBELLE : ZONE NORDIQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		303 803,73	^A 91 648,40	113 713,00	98 442,33	^B 635 802,67
20	Immobilisations incorporelles	7 525,00	0,00	0,00	7 525,00	0,00
2031	Frais d'études	7 525,00	0,00	0,00	7 525,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	52 000,00	5 691,80	40 845,60	5 462,60	12 953,28
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	52 000,00	0,00	40 845,60	11 154,40	7 261,48
2184	Mobilier	0,00	5 691,80	0,00	0,00	5 691,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	244 278,73	85 956,60	72 867,40	85 454,73	622 849,39
2313	Constructions	244 278,73	79 591,00	72 867,40	91 820,33	535 669,71
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	6 365,60	0,00	0,00	87 179,68

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	342 374,00	^C 217 023,00	41 151,00	84 200,00	^D 341 506,00	
13	Subventions d'investissement	342 374,00	217 023,00	41 151,00	84 200,00	341 506,00
1312	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	24 600,00
1313	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	66 077,00
1322	Régions	16 000,00	57 400,00	0,00	0,00	57 400,00
1323	Départements	326 374,00	159 623,00	41 151,00	125 600,00	160 629,00
1328	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00	32 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	+ 125 374,60	D-B -294 296,67

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 74

LIBELLE : GESTION DE L'ESPACE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP+DM + RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		21 052,20	^A 3 681,33	1 652,00	15 718,87	^B 35 164,33
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 792,00	1 421,49	1 652,00	15 718,51	1 421,49
2111	Terrains nus	1 992,00	1 421,49	0,00	570,51	1 421,49
2113	Terrains aménagés autres que voirie	16 800,00	0,00	1 652,00	15 148,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 260,20	2 259,84	0,00	0,36	33 742,84
2312	Agencements et aménagements de terrai	2 260,20	2 259,84	0,00	0,36	33 742,84

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	23 637,79	^C 24 296,79	0,00	0,00	^D 25 647,38	
13	Subventions d'investissement	23 637,79	24 296,79	0,00	0,00	25 647,38
1312	Régions	0,00	659,00	0,00	0,00	659,00
1322	Régions	23 637,79	13 736,50	0,00	9 901,29	15 087,09
1323	Départements	0,00	9 901,29	0,00	0,00	9 901,29
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	^{C-A} + 20 615,46	^{D-B} -9 516,95

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 79

LIBELLE : COOPERATIVE LAITIERE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		826 257,88	489 701,34 ^A	336 556,00	0,54 ^B	517 032,26
20	Immobilisations incorporelles	0,00	46 451,72	0,00	0,00	68 727,42
2031	Frais d'études	0,00	46 451,72	0,00	0,00	68 727,42
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	826 257,88	443 249,62	336 556,00	46 452,26	448 304,84
2313	Constructions	0,00	14 265,24	336 556,00	0,00	14 265,24
2315	Installations, matériel et outillage technique	826 257,88	428 984,38	0,00	397 273,50	433 007,60
238	Avances et acomptes versés sur commandes	0,00	0,00	0,00	0,00	1 032,00

RECVTTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	320 453,00	0,00 ^C	320 453,00	0,00	0,00 ^D	
13	Subventions d'investissement	320 453,00	0,00	320 453,00	0,00	0,00
1323	Départements	300 453,00	0,00	300 453,00	0,00	0,00
1328	Autres	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -489 701,34	D-B -517 032,26

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 81

LIBELLE : SENTIERS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		9 297,61	^A 6 868,70	0,00	2 428,91	^B 9 571,09
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 297,61	6 868,70	0,00	2 428,91	9 571,09
2315	Installations, matériel et outillage techni	9 297,61	6 868,70	0,00	2 428,91	9 571,09

RECKETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	5 540,00	^C 0,00	5 540,00	0,00	^D 8 182,00	
13	Subventions d'investissement	5 540,00	0,00	5 540,00	0,00	8 182,00
1323	Départements	5 540,00	0,00	5 540,00	0,00	8 182,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	^{C-A}	-6 868,70	^{D-B}	-1 389,09

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 92

LIBELLE : ESPACE MULTIACTIVITE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		137 492,67	^A 5 917,71	45 600,00	85 974,96	^B 630 607,04
20	Immobilisations incorporelles	0,00	1 170,00	0,00	0,00	1 170,00
2031	Frais d'études	0,00	1 170,00	0,00	0,00	1 170,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 456,20	0,00	0,00	1 456,20
2184	Mobilier	0,00	1 456,20	0,00	0,00	1 456,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	137 492,67	3 291,51	45 600,00	88 601,16	627 980,84
2312	Agencements et aménagements de terrain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	137 492,67	3 291,51	45 600,00	88 601,16	624 053,96
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	3 926,88

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		329 955,36	^C 20 000,00	301 470,00	8 485,36	^D 436 908,64
13	Subventions d'investissement	329 955,36	20 000,00	301 470,00	8 485,36	436 908,64
1312	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	185 648,01
1313	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	100 770,00
1318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	19 130,71
1322	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres	329 955,36	20 000,00	301 470,00	8 485,36	131 359,92
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	+ 14 082,29	D-B	-193 698,40

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 954
LIBELLE : CRECHE ST JOSEPH DE RIVIERE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		5 280,00	A 5 280,00	0,00	0,00	B 6 307,40
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 300,00	5 280,00	0,00	20,00	5 280,00
21318	Autres bâtiments publics	5 300,00	5 280,00	0,00	20,00	5 280,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	-20,00	0,00	0,00	0,00	1 027,40
2313	Constructions	-20,00	0,00	0,00	0,00	1 027,40

RECKETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 19 337,41	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	19 337,41
1313	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	19 337,41
1322	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-5 280,00	D-B	+ 13 030,01

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 956
LIBELLE : INVESTISSEMENTS DECHETS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		21 108,00	^A 8 050,10	13 000,00	57,90	^B 20 692,10
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 463,00	1 462,10	704,40	0,00	14 104,10
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	704,40	0,00	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage t	1 463,00	1 462,10	0,00	0,90	14 104,10
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	19 645,00	6 588,00	12 295,60	761,40	6 588,00
2313	Constructions	19 645,00	6 588,00	12 295,60	761,40	6 588,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-8 050,10	D-B	-20 692,10

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 958
LIBELLE : TRAVAUX BATIMENTS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		52 449,07	19 873,14 ^A	24 354,00	8 221,93 ^B	86 395,51
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	49 000,00	8 743,12	24 354,00	15 902,88	64 270,85
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	43 345,59
2135	Installat° générales, agencements, amén	0,00	8 743,12	3 854,40	0,00	17 966,60
2141	Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments	0,00	0,00	382,76	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	2 793,06
2158	Autres installations, matériel et outillage t	49 000,00	0,00	20 116,84	28 883,16	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatiqu	0,00	0,00	0,00	0,00	165,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 449,07	11 130,02	0,00	0,00	22 124,66
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	9 407,96
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	3 449,07	11 130,02	0,00	0,00	12 716,70

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	0,00 ^C	0,00	0,00	0,00 ^D
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -19 873,14	D-B -86 395,51

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 959

LIBELLE : MATERIELS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		154 956,38	^A 64 161,15	25 547,00	65 248,23	^B 128 656,50
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	9 907,20	0,00	92,80	10 449,00
2051	Concessions et droits similaires	10 000,00	9 907,20	0,00	92,80	10 449,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	144 956,38	54 253,95	25 547,00	65 155,43	118 207,50
21571	Matériel roulant - Voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	20 366,71
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	4 280,98	569,00	0,00	4 280,98
2158	Autres installations, matériel et outillage t	130 912,66	6 887,85	16 978,00	107 046,81	9 317,85
21783	Matériel de bureau et matériel informatiqu	0,00	1 041,41	0,00	0,00	1 041,41
2183	Matériel de bureau et matériel informatiqu	7 443,72	36 862,71	8 000,00	0,00	78 019,55
2184	Mobilier	0,00	3 915,36	0,00	0,00	3 915,36
2188	Autres immobilisations corporelles	6 600,00	1 265,64	0,00	5 334,36	1 265,64
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	1 700,00	^C 8 546,80	0,00	0,00	^D 8 546,80	
13	Subventions d'investissement	1 700,00	8 546,80	0,00	0,00	8 546,80
1311	Etat et établissements nationaux	1 700,00	8 546,80	0,00	0,00	8 546,80
1328	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-55 614,35	D-B -120 109,70

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 961

LIBELLE : TRAVAUX ZI

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		56 458,81	^A 44 450,38	1 500,00	10 508,43	^B 200 363,28
20	Immobilisations incorporelles	4 976,40	0,00	0,00	4 976,40	0,00
2031	Frais d'études	4 976,40	0,00	0,00	4 976,40	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	51 482,41	44 450,38	1 500,00	5 532,03	196 510,98
2128	Autres agencements et aménagements d	46 368,94	32 152,80	0,00	14 216,14	36 219,04
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	5 540,53
2151	Réseaux de voirie	0,00	3 771,60	0,00	0,00	3 771,60
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	9 054,50
2158	Autres installations, matériel et outillage t	5 113,47	8 525,98	1 500,00	0,00	141 925,31
21728	Autres agencements et aménagements d	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	3 852,30
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	0,00	0,00	0,00	0,00	3 852,30

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-44 450,38	D-B -200 363,28

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 962

LIBELLE : ETUDES GRANGE VENIN

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		90 414,24	^A 23 681,58	0,00	66 732,66	^B 54 401,58
20	Immobilisations incorporelles	32 414,24	23 681,58	0,00	8 732,66	54 401,58
2031	Frais d'études	32 414,24	23 681,58	0,00	8 732,66	54 401,58
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	58 000,00	0,00	0,00	58 000,00	0,00
2111	Terrains nus	58 000,00	0,00	0,00	58 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-23 681,58	D-B	-54 401,58

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 964
LIBELLE : SIEGE COEUR DE CHARTREUSE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		111 951,48	^A 20 509,74	91 441,00	0,74	^B 196 886,98
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	111 951,48	2 183,34	91 441,00	18 327,14	8 291,21
2132	Immeubles de rapport	111 951,48	1 502,15	91 441,00	19 008,33	7 610,02
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	681,19	0,00	0,00	681,19
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	18 326,40	0,00	0,00	188 595,77
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	170 269,37
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	18 326,40	0,00	0,00	18 326,40

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		160 364,00	^C 152 058,00	8 306,00	0,00	^D 334 763,00
13	Subventions d'investissement	160 364,00	152 058,00	8 306,00	0,00	334 763,00
1313	Départements	70 883,00	78 858,00	0,00	0,00	108 858,00
1323	Départements	8 250,00	0,00	8 250,00	0,00	152 705,00
1331	Dotation d'équipement des territoires rura	81 231,00	73 200,00	56,00	7 975,00	73 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A + 131 548,26	D-B + 137 876,02

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 965

LIBELLE : CHAMP PERROUD

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		477 102,00	A 425 000,00	50 000,00	2 102,00	B 425 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	52 102,00	0,00	50 000,00	2 102,00	0,00
2111	Terrains nus	52 102,00	0,00	50 000,00	2 102,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	425 000,00	425 000,00	0,00	0,00	425 000,00
238	Avances et acomptes versés sur commar	425 000,00	425 000,00	0,00	0,00	425 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -425 000,00	D-B -425 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 966

LIBELLE : PETIT CHENEVEY

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		6 920,00	^A 0,00	0,00	6 920,00	^B 7 080,00
20	Immobilisations incorporelles	6 920,00	0,00	0,00	6 920,00	7 080,00
2031	Frais d'études	6 920,00	0,00	0,00	6 920,00	7 080,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	^{C-A} 0,00	^{D-B} -7 080,00

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 967

LIBELLE : AIGUENOIRE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		131 848,00	114 754,34 ^A	17 093,00	0,66 ^B	114 754,34
20	Immobilisations incorporelles	70 000,00	82 734,52	4 020,00	0,00	82 734,52
2031	Frais d'études	70 000,00	77 802,60	4 020,00	0,00	77 802,60
2033	Frais d'insertion	0,00	4 931,92	0,00	0,00	4 931,92
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	61 848,00	32 019,82	13 073,00	16 755,18	32 019,82
2135	Installat° générales, agencements, amén	61 848,00	32 019,82	13 073,00	16 755,18	32 019,82
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	0,00 ^C	0,00	0,00	0,00 ^D
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -114 754,34	D-B -114 754,34

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 968

LIBELLE : LES MEULIERES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		25 382,00	A 10 152,80	15 229,00	0,20	B 10 152,80
20	Immobilisations incorporelles	25 382,00	10 152,80	15 229,00	0,20	10 152,80
2031	Frais d'études	25 382,00	10 152,80	15 229,00	0,20	10 152,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-10 152,80	D-B	-10 152,80

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 969

LIBELLE : TRES HAUT DEBIT

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
DEPENSES		109 125,00	A	0,00	109 125,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	109 125,00	0,00	0,00	109 125,00		0,00
204133	Départements - Projets d'infrastructures o	109 125,00	0,00	0,00	109 125,00		0,00
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 970
LIBELLE : REHABILITATION ATELIERS CCCC
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		200 000,00	^A 4 592,64	195 407,00	0,36	^B 4 592,64
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	200 000,00	4 592,64	195 407,00	0,36	4 592,64
21311	Hôtel de ville	0,00	4 592,64	0,00	0,00	4 592,64
21318	Autres bâtiments publics	200 000,00	0,00	195 407,00	4 593,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 32 900,00	0,00	0,00	^D 32 900,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	32 900,00	0,00	0,00	32 900,00
1313	Départements	0,00	32 900,00	0,00	0,00	32 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	+ 28 307,36	D-B	+ 28 307,36

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 971
LIBELLE : URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		163 940,00	^A 21 890,23	142 049,00	0,77	^B 21 890,23
20	Immobilisations incorporelles	161 937,56	19 887,79	142 049,00	0,77	19 887,79
202	Frais réalisation documents urbanisme et	161 937,56	19 887,79	142 049,00	0,77	19 887,79
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 002,44	2 002,44	0,00	0,00	2 002,44
2313	Constructions	2 002,44	2 002,44	0,00	0,00	2 002,44

RECKETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
	Crédits ouverts (BP+DM + RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	34 400,00	^C 20 000,00	0,00	14 400,00	^D 20 000,00
13	Subventions d'investissement	34 400,00	20 000,00	0,00	14 400,00
1313	Départements	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
1323	Départements	14 400,00	20 000,00	0,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-1 890,23	^{D-B} -1 890,23

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 972
LIBELLE : STRATEGIE DE COMMUNICATION
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		35 935,00	^A 17 655,60	18 279,00	0,40	^B 17 655,60
20	Immobilisations incorporelles	35 935,00	17 655,60	18 279,00	0,40	17 655,60
2031	Frais d'études	35 935,00	17 655,60	18 279,00	0,40	17 655,60
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	^{C-A}	-17 655,60	^{D-B}	-17 655,60

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 973

LIBELLE : TRAVAUX ZONES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)		
DEPENSES		57 000,00	A	0,00	57 000,00	0,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	57 000,00		0,00	57 000,00	0,00		0,00
2138	Autres constructions	57 000,00		0,00	48 090,00	8 910,00		0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00		0,00	8 910,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECKETES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire			
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)			
TOTAL RECKETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00		0,00		0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admini- strations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
---------	--	--	--	--	--------------	---------------------------	---	--------------	---------------	--	--------------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2014)

Dépenses réelles	0,00	864 638,49	0,00	0,00	0,00	14 462,93	0,00	8 048,40	0,00	86 764,68	489 701,34	1 463 615,84
- Equipements municipaux (2)		779 401,83	0,00	0,00	0,00	14 462,93	0,00	8 048,40	0,00	86 764,68	489 701,34	1 378 379,18
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		85 236,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 236,66
- Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	60 825,22											60 825,22
Solde d'exécution reporté de 2014	0,00											0,00
Total dépenses	60 825,22	1 144 099,18	0,00	0,00	0,00	14 462,93	0,00	8 048,40	0,00	86 764,68	489 701,34	1 803 901,75
Total recettes	497 285,75	1 299 328,51	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	8 546,80	0,00	664,00	1 032,00	1 826 857,06
Solde d'investissement	436 460,53	155 229,33	0,00	0,00	0,00	5 537,07	0,00	498,40	0,00	-86 100,68	-488 669,34	22 955,31

RESTE A REALISER au 31/12/2015

Total RAR dépenses	0,00	614 551,24	0,00	0,00	0,00	159 313,00	0,00	23 021,76	0,00	25 478,00	336 556,00	1 158 920,00
Total RAR recettes	0,00	29 846,00	0,00	0,00	0,00	326 621,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320 453,00	676 920,00
SOLDE RAR d'investissement	0,00	-584 705,24	0,00	0,00	0,00	167 308,00	0,00	-23 021,76	0,00	-25 478,00	-16 103,00	-482 000,00

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2014)

Total dépenses	503 226,04	2 925 549,84	0,00	0,00	0,00	249 287,31	0,00	943 635,53	0,00	1 866 955,18	917,00	6 489 570,90
Total recettes	943 746,79	4 621 018,77	0,00	0,00	0,00	147 737,30	0,00	269 737,80	0,00	1 913 687,66	0,00	7 895 928,32
Solde de fonctionnement	440 520,75	1 695 468,93	0,00	0,00	0,00	-101 550,01	0,00	-673 897,73	0,00	46 732,48	-917,00	1 406 357,42

RESTE A REALISER au 31/12/2015

Total RAR dépenses	0,00											
Total RAR recettes	0,00											
Solde RAR fonctionnement	0,00											

Com. Communes Cœur de Chartreuse - 38 - BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE	CA	2015
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14+ L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admini- strations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
---------	---------	--	--	--	--	--------------	---------------------------	---	--------------	---------------	--	--------------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		60 825,22	1 758 650,42	0,00	0,00	0,00	173 775,93	0,00	31 070,16	0,00	112 242,68	826 257,34	2 962 821,75
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	279 460,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	279 460,69
1641	Emprunts en euros	0,00	279 460,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	279 460,69
204	Subventions d'équipement versées	0,00	85 236,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 236,66
2041632	SPA - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204181	Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	53 524,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 524,93
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	24 667,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 667,01
20422	Privé - Bâtiments et installations	0,00	7 044,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 044,72
Opérations d'équipement		0,00	779 401,83	0,00	0,00	0,00	14 462,93	0,00	8 048,40	0,00	86 764,68	489 701,34	1 378 379,18
56	AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	0,00	510,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	510,00
65	ZONE NORDIQUE	0,00	83 103,18	0,00	0,00	0,00	8 545,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 648,40
74	GESTION DE L'ESPACE	0,00	3 681,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 681,33
79	COOPERATIVE LAITIERE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	489 701,34	489 701,34
81	SENTIERS	0,00	6 868,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 868,70
92	ESPACE MULTIACTIVITE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 917,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 917,71
954	CRECHE ST JOSEPH DE RIVIERE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 280,00	0,00	0,00	0,00	5 280,00
956	INVESTISSEMENTS DECHETS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 050,10	0,00	8 050,10
958	TRAVAUX BATIMENTS	0,00	19 873,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 873,14
959	MATERIELS	0,00	55 402,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 768,40	0,00	5 989,98	0,00	64 161,15
961	TRAVAUX ZI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 450,38	0,00	44 450,38
962	ETUDES GRANGE VENIN	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 681,58	0,00	23 681,58
964	SIEGE COEUR DE CHARTREUSE	0,00	20 509,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 509,74
965	CHAMP PERROUD	0,00	425 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	425 000,00
967	AIGUENOIRE	0,00	114 754,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 754,34
968	LES MEULIERES	0,00	10 152,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 152,80
970	REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 592,64	0,00	4 592,64
971	URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE	0,00	21 890,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 890,23
972	STRATEGIE DE COMMUNICATION	0,00	17 655,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 655,60
Depenses d'ordre		60 825,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 825,22
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 825,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 825,22
13911	Etat et établissements nationaux	2 105,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 105,00
13912	Régions	4 444,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 444,44

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admini- strations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
13913	Départements	4 652,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 652,78
13918	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation	49 623,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 623,00

RECETTES

Total recettes d'investissement		497 285,75	1 329 174,51	0,00	0,00	0,00	346 621,00	0,00	8 546,80	0,00	664,00	321 485,00	2 503 777,06
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	44 688,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 688,00
10222	F.C.T.V.A.	0,00	44 688,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 688,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	800 241,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800 241,72
1641	Emprunts en euros	0,00	800 241,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800 241,72
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	446 277,79	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	8 546,80	0,00	0,00	1 032,00	475 856,59
	65 ZONE NORDIQUE	0,00	217 023,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	217 023,00
	74 GESTION DE L'ESPACE	0,00	24 296,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 296,79
	79 COOPERATIVE LAITIERE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 032,00	1 032,00
	92 ESPACE MULTIACTIVITE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
	959 MATERIELS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 546,80	0,00	0,00	0,00	8 546,80
	964 SIEGE COEUR DE CHARTREUSE	0,00	152 058,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	152 058,00
	970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	32 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 900,00
	971 URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
Recettes d'ordre		461 890,01	8 121,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	664,00	0,00	470 675,01
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	461 890,01	8 121,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	664,00	0,00	470 675,01
192	Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation	960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	960,00
2138	Autres constructions	81 039,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 039,00
28031	Amortissements des frais d'études	7 812,22	4 380,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 192,22
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	71 290,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 290,01
28041483	Autres communes - Projets d'infrastructures d'intérêt nat	5 000,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,33
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	16 666,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 666,67
28041583	Autres groupements-Projets d'infrastructures d'intérêt na	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
28041632	SPA - Bâtiments et installations	16 552,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 552,17
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations	16 666,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 666,67
2804173	Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national	37 333,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 333,33
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	16 915,00	2 316,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 231,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	9 469,00	699,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 168,00
28051	Concessions et droits similaires	2 987,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 987,83

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admini- strations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 046,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 046,97
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	55 918,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 918,56
28135	Installat ^o générales, agencements, aménagement des c	273,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	273,00
28138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28141	Bâtiments publics	12 513,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 513,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	339,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	339,00
281533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	2 252,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 252,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	9 037,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 037,07
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	29 521,80	726,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	664,00	0,00	30 911,80
28181	Installations générales, agencements et aménagements	356,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	356,33
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	11 979,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 979,48
28184	Mobilier	4 914,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 914,65
28188	Autres immobilisations corporelles	1 045,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 045,92
001	Solde d'exécution reporté de 2014	35 395,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 395,74

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de fonctionnement		503 226,04	2 925 549,84	0,00	0,00	0,00	249 287,31	0,00	943 635,53	0,00	1 866 955,18	917,00	6 489 570,90
011	Charges à caractère général	2 144,21	390 013,39	0,00	0,00	0,00	81 096,32	0,00	60 803,65	0,00	1 591 741,67	917,00	2 126 716,24
60611	Eau et assainissement	0,00	988,66	0,00	0,00	0,00	433,39	0,00	897,37	0,00	9 493,25	0,00	11 812,67
60612	Énergie - Électricité	0,00	8 770,04	0,00	0,00	0,00	10 133,91	0,00	7 864,37	0,00	11 093,40	0,00	37 861,72
60613	Chauffage urbain	0,00	4 434,13	0,00	0,00	0,00	2 356,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 790,13
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,48	0,00	0,00	0,00	633,35	0,00	2 333,83
60622	Carburants	0,00	3 209,88	0,00	0,00	0,00	1 801,37	0,00	317,78	0,00	1 690,80	0,00	7 019,83
60623	Alimentation	70,53	658,47	0,00	0,00	0,00	39,10	0,00	2 441,58	0,00	34,60	0,00	3 244,28
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admini- strations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25,20	0,00	25,53	0,00	0,00	0,00	50,73
60631	Fournitures d'entretien	145,99	1 230,84	0,00	0,00	0,00	273,78	0,00	316,85	0,00	196,38	0,00	2 163,64
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	972,47	0,00	0,00	0,00	4 808,83	0,00	1 227,10	0,00	1 864,39	0,00	8 872,79
60633	Fournitures de voirie	379,68	0,00	0,00	0,00	0,00	1 024,64	0,00	0,00	0,00	264,33	0,00	1 668,65
60636	Vêtements de travail	0,00	275,04	0,00	0,00	0,00	16,80	0,00	0,00	0,00	989,28	0,00	1 281,12
6064	Fournitures administratives	0,00	4 459,55	0,00	0,00	0,00	278,62	0,00	464,07	0,00	19,53	0,00	5 221,77
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	442,77	267,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	875,50	0,00	37,74	0,00	1 623,94
611	Contrats de prestations de services	-51 696,87	4 577,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	538,80	0,00	1 478 372,75	0,00	1 431 791,92
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 453,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 453,89
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	235,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	235,00
61521	Terrains	8 187,82	30 696,23	0,00	0,00	0,00	432,00	0,00	0,00	0,00	5 574,09	0,00	44 890,14
61522	Bâtiments	0,00	14 349,36	0,00	0,00	0,00	4 950,36	0,00	22 811,04	0,00	2 553,61	0,00	44 664,37
61523	Voies et réseaux	1 242,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 057,87	0,00	18 299,87
61524	Bois et forêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Matériel roulant	240,02	4 259,54	0,00	0,00	0,00	7 573,12	0,00	897,35	0,00	11 789,95	0,00	24 759,98
61558	Autres biens mobiliers	0,00	82,76	0,00	0,00	0,00	36,00	0,00	48,00	0,00	1 588,06	0,00	1 754,82
6156	Maintenance	801,86	28 998,24	0,00	0,00	0,00	8 251,46	0,00	8 598,36	0,00	3 243,60	0,00	49 893,52
616	Primes d'assurances	0,00	22 506,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 506,68
617	Études et recherches	10 000,00	32 181,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 710,00	0,00	52 891,12
6182	Documentation générale et technique	0,00	359,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	169,90	0,00	0,00	0,00	528,90
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	1 082,00	0,00	0,00	0,00	484,00	0,00	1 453,70	0,00	1 174,00	0,00	4 193,70
6185	Frais de colloques et séminaires	0,00	1 316,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12,00	0,00	0,00	0,00	1 328,00
6188	Autres frais divers	0,00	1 025,58	0,00	0,00	0,00	221,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 246,93
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	660,00	0,00	0,00	0,00	140,00	0,00	0,00	0,00	120,00	0,00	920,00
6226	Honoraires	0,00	90 115,92	0,00	0,00	0,00	4 350,00	0,00	4 999,80	0,00	22 654,81	0,00	122 120,53
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39,00
6231	Annonces et insertions	0,00	214,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	839,82	117,00	1 170,82
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	9 271,34	0,00	0,00	0,00	35,90	0,00	83,80	0,00	1 266,00	0,00	10 657,04
6236	Catalogues et imprimés	0,00	433,60	0,00	0,00	0,00	822,60	0,00	1 770,04	0,00	348,00	0,00	3 374,24
6237	Publications	0,00	16 602,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	488,43	0,00	17 090,43
6238	Divers	764,64	843,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 607,94
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6244	Transports administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 120,00	0,00	0,00	0,00	841,20	0,00	1 961,20
6248	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	543,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	543,00

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admini- strations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
6251	Voyages et déplacements	0,00	9 730,40	0,00	0,00	0,00	207,94	0,00	1 432,75	0,00	356,16	0,00	11 727,25
6261	Frais d'affranchissement	334,67	7 214,36	0,00	0,00	0,00	11,45	0,00	859,04	0,00	138,35	0,00	8 557,87
6262	Frais de télécommunications	0,00	15 407,73	0,00	0,00	0,00	1 868,45	0,00	2 482,12	0,00	2 464,92	0,00	22 223,22
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181,04	0,00	0,00	0,00	1,00	800,00	982,04
6281	Concours divers (cotisations...)	31 231,10	62 601,77	0,00	0,00	0,00	2 909,64	0,00	217,00	0,00	0,00	0,00	96 959,51
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	A d'autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	1 539,95	0,00	0,00	0,00	921,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 460,95
63512	Taxes foncières	0,00	8 668,00	0,00	0,00	0,00	417,00	0,00	0,00	0,00	3 842,00	0,00	12 927,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	10,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,26
012	Charges de personnel et frais assimilés	36 670,22	404 044,69	0,00	0,00	0,00	57 185,49	0,00	231 005,88	0,00	180 810,14	0,00	909 716,42
6218	Autre personnel extérieur	36 670,22	277,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 212,20	0,00	38 169,62
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	994,72	0,00	0,00	0,00	196,01	0,00	776,02	0,00	495,11	0,00	2 461,86
6333	Participation des employeurs à la form* professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	5 110,84	0,00	0,00	0,00	965,77	0,00	3 928,89	0,00	2 494,93	0,00	12 500,43
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	0,00	717,78	0,00	0,00	0,00	117,58	0,00	465,72	0,00	297,01	0,00	1 598,09
64111	Rémunération principale	0,00	160 794,43	0,00	0,00	0,00	2 499,26	0,00	26 077,73	0,00	60 235,95	0,00	249 607,37
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	7 537,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	833,40	0,00	3 683,14	0,00	12 053,69
64118	Autres indemnités	0,00	64 484,14	0,00	0,00	0,00	351,89	0,00	4 118,86	0,00	13 097,29	0,00	82 052,18
64131	Rémunérations	0,00	35 601,76	0,00	0,00	0,00	37 196,39	0,00	126 628,67	0,00	45 154,29	0,00	244 581,11
64138	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 183,50	0,00	757,00	0,00	2 940,50
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	39 054,74	0,00	0,00	0,00	11 747,55	0,00	42 957,60	0,00	22 427,69	0,00	116 187,58
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	52 461,29	0,00	0,00	0,00	1 550,03	0,00	13 417,23	0,00	26 566,65	0,00	93 995,20
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	1 832,14	0,00	0,00	0,00	2 241,39	0,00	7 921,91	0,00	2 829,22	0,00	14 824,66
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	25 891,46	0,00	0,00	0,00	8,42	0,00	1 522,91	0,00	1 292,31	0,00	28 715,10
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	606,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104,32	0,00	233,07	0,00	943,47
64731	Versées directement	0,00	33,36	0,00	0,00	0,00	274,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	307,56
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69,12	0,00	34,28	0,00	103,40
6488	Autres charges	0,00	8 647,60	0,00	0,00	0,00	37,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 684,60
014	Atténuations de produits	0,00	1 571 188,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 571 188,50
73921	Attributions de compensation	0,00	1 570 461,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 570 461,50
73925	Fonds de péréquation ressources intercommunales et cc	0,00	727,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	727,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	446 918,35	0,00	0,00	0,00	110 702,50	0,00	651 826,00	0,00	90 739,37	0,00	1 300 186,22
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	0,00	68 596,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 596,50

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admini- strations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
6533	Cotisations de retraite	0,00	3 736,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 736,44
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	12 278,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 278,55
6535	Formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	300,00
6554	Contributions aux organismes de regroupement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 672,60	0,00	88 672,60
657363	SPA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	0,00	362 306,86	0,00	0,00	0,00	110 691,00	0,00	651 826,00	0,00	0,00	0,00	1 124 823,86
658	Charges diverses de la gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11,50	0,00	0,00	0,00	1 766,77	0,00	1 778,27
66	Charges financières	3 021,60	104 763,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 785,51
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	103 007,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 007,45
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	3 021,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 021,60
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	556,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	556,46
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	303,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	3 303,00
673	Titres annués (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	303,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	3 303,00
Dépenses d'ordre		461 390,01	8 621,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	664,00	0,00	470 675,01
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	461 390,01	8 621,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	664,00	0,00	470 675,01
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	81 039,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 039,00
676	Différences sur réalisat° (positives) transférées en invest	960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	960,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	379 391,01	8 621,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	664,00	0,00	388 676,01

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		943 746,79	4 621 018,77	0,00	0,00	0,00	147 737,30	0,00	269 737,80	0,00	1 913 687,66	0,00	7 895 928,32
013	Atténuations de charges	0,00	29 000,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 098,83	0,00	2 893,02	0,00	32 992,56
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	28 745,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 098,83	0,00	2 893,02	0,00	32 737,24
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	0,00	255,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	255,32
6479	Remboursements sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	13 210,00	28 827,37	0,00	0,00	0,00	84 227,26	0,00	30 252,54	0,00	386 662,70	0,00	543 179,87
70128	Autres taxes et redevances d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 727,04	0,00	39 727,04
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 855,60	0,00	138 855,60
70632	A caractère de loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 526,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 526,16
7066	Redevances et droits des services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 182,07	0,00	0,00	0,00	12 182,07
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 953,30	0,00	52 953,30
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 509,05	0,00	0,00	0,00	30 381,02	0,00	63 890,07
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	0,00	8 405,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 405,37
70875	Par les communes membres du GFP	0,00	20 422,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 422,00

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admi- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et ver	13 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 192,05	0,00	18 070,47	0,00	124 745,74	0,00	161 218,26
73	Impôts et taxes	0,00	2 795 053,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 321 891,00	0,00	4 116 944,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	0,00	1 791 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 242,00	0,00	1 804 802,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	0,00	445 961,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	445 961,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	0,00	71 607,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 607,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	0,00	193 215,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 997,00	0,00	211 212,00
7323	F.N.G.I.R.	0,00	292 710,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	292 710,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 290 652,00	0,00	1 290 652,00
74	Dotations, subventions et participations	62 626,24	1 725 374,80	0,00	0,00	0,00	44 859,28	0,00	221 325,51	0,00	91 172,34	0,00	2 145 358,17
7411	Dotation forfaitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74124	Dotation d'intercommunalité	0,00	349 255,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	349 255,00
74126	Dotation de compensation des groupements de commun	0,00	885 029,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	885 029,00
74127	Dotation nationale de péréquation	0,00	727,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	727,00
746	Dotation générale de décentralisation	0,00	122 453,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	122 453,76
74718	Autres	0,00	669,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	669,25
7472	Régions	0,00	9 940,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 940,57
7473	Départements	16 700,00	7 064,92	0,00	0,00	0,00	2 590,00	0,00	3 049,00	0,00	0,00	0,00	29 403,92
74748	Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	45 926,24	1 805,30	0,00	0,00	0,00	42 289,28	0,00	218 276,51	0,00	91 172,34	0,00	399 449,67
748311	Compensation des pertes de bases d'impos. à la CET	0,00	74 947,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 947,00
748313	Dotation compensation de la réforme de la taxe professi	0,00	161 519,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	161 519,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe profession	0,00	111 964,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 964,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	32 516,74	0,00	0,00	0,00	18 358,76	0,00	17 060,92	0,00	41 160,00	0,00	109 096,42
752	Revenus des immeubles	0,00	31 900,00	0,00	0,00	0,00	170,00	0,00	0,00	0,00	39 000,00	0,00	71 070,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	616,74	0,00	0,00	0,00	18 188,76	0,00	17 060,92	0,00	2 160,00	0,00	38 026,42
77	Produits exceptionnels	0,00	10 246,15	0,00	0,00	0,00	292,00	0,00	0,00	0,00	69 908,60	0,00	80 446,75
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	2 667,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 667,22
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur	0,00	5,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155,35	0,00	160,98
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00	7 573,30	0,00	0,00	0,00	292,00	0,00	0,00	0,00	32 702,54	0,00	40 567,84
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 674,71	0,00	4 674,71
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 376,00	0,00	32 376,00
	Recettes d'ordre	60 825,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 825,22

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admi- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 825,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 825,22
776	Différences sur réalisations (négatives) reprises au comp.	49 623,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 623,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	11 202,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 202,22
002	Excédent de fonctionnement reporté	807 085,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	807 085,33

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (1)	503 226,04	2 925 549,84	3 428 775,88
011 Charges à caractère général	2 144,21	390 013,39	392 157,60
012 Charges de personnel et frais assimilés	36 670,22	404 044,69	440 714,91
014 Atténuations de produits	0,00	1 571 188,50	1 571 188,50
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	461 390,01	8 621,00	470 011,01
65 Autres charges de gestion courante	0,00	446 918,35	446 918,35
66 Charges financières	3 021,60	104 763,91	107 785,51
67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (1)	943 746,79	4 621 018,77	5 564 765,56
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	807 085,33	0,00	807 085,33
013 Atténuations de charges	0,00	29 000,71	29 000,71
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 825,22	0,00	60 825,22
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	13 210,00	28 827,37	42 037,37
73 Impôts et taxes	0,00	2 795 053,00	2 795 053,00
74 Dotations, subventions et participations	62 626,24	1 725 374,80	1 788 001,04
75 Autres produits de gestion courante	0,00	32 516,74	32 516,74
77 Produits exceptionnels	0,00	10 246,15	10 246,15

(1) de l'exercice + restes à réaliser

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

Sous-fonction 02

020

Administration
générale de la
collectivité

CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (1)	2 925 549,84
011 Charges à caractère général	390 013,39
012 Charges de personnel et frais assimilés	404 044,69
014 Atténuations de produits	1 571 188,50
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	8 621,00
65 Autres charges de gestion courante	446 918,35
66 Charges financières	104 763,91
67 Charges exceptionnelles	0,00
RECETTES TOTALES (1)	4 621 018,77
002 Résultat de fonctionnement reporté (excède	0,00
013 Atténuations de charges	29 000,71
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00
70 Produits des services, du domaine et ventes	28 827,37
73 Impôts et taxes	2 795 053,00
74 Dotations, subventions et participations	1 725 374,80
75 Autres produits de gestion courante	32 516,74
77 Produits exceptionnels	10 246,15

(1) de l'exercice + restes à réaliser

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (1)	116 602,42	132 684,89	249 287,31
011 Charges à caractère général	58 642,43	22 453,89	81 096,32
012 Charges de personnel et frais assimilés	57 185,49	0,00	57 185,49
65 Autres charges de gestion courante	471,50	110 231,00	110 702,50
67 Charges exceptionnelles	303,00	0,00	303,00
RECETTES TOTALES (1)	89 565,26	58 172,04	147 737,30
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	84 227,26	0,00	84 227,26
74 Dotations, subventions et participations	2 590,00	42 269,28	44 859,28
75 Autres produits de gestion courante	2 456,00	15 902,76	18 358,76
77 Produits exceptionnels	292,00	0,00	292,00

CHAPITRES	Sous-fonction 41		Sous-fonction 42	
	411 Salles de sport, gymnases	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (1)	29 190,07	87 412,35	132 684,89	0,00
011 Charges à caractère général	25 270,43	33 372,00	22 453,89	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	3 919,64	53 265,85	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	471,50	110 231,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	303,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (1)	5 362,05	84 203,21	47 992,10	10 179,94
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	5 192,05	79 035,21	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	2 590,00	32 089,34	10 179,94
75 Autres produits de gestion courante	170,00	2 286,00	15 902,76	0,00
77 Produits exceptionnels	0,00	292,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (1)	943 635,53	943 635,53
011 Charges à caractère général	60 803,65	60 803,65
012 Charges de personnel et frais assimilés	231 005,88	231 005,88
65 Autres charges de gestion courante	651 826,00	651 826,00
RECETTES TOTALES (1)	269 737,80	269 737,80
013 Atténuations de charges	1 098,83	1 098,83
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	30 252,54	30 252,54
74 Dotations, subventions et participations	221 325,51	221 325,51
75 Autres produits de gestion courante	17 060,92	17 060,92

(1) de l'exercice + restes à réaliser

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES TOTALES (1)	1 828 582,38	7 728,97	30 643,83	1 866 955,18
011 Charges à caractère général	1 578 178,97	7 698,97	5 863,73	1 591 741,67
012 Charges de personnel et frais assimilés	159 000,04	30,00	21 780,10	180 810,14
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	664,00	0,00	0,00	664,00
65 Autres charges de gestion courante	90 739,37	0,00	0,00	90 739,37
67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
RECETTES TOTALES (1)	1 838 789,82	32 348,04	42 549,80	1 913 687,66
013 Atténuations de charges	2 893,02	0,00	0,00	2 893,02
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	316 731,88	30 381,02	39 549,80	386 662,70
73 Impôts et taxes	1 321 891,00	0,00	0,00	1 321 891,00
74 Dotations, subventions et participations	91 172,34	0,00	0,00	91 172,34
75 Autres produits de gestion courante	38 160,00	0,00	3 000,00	41 160,00
77 Produits exceptionnels	67 941,58	1 967,02	0,00	69 908,60

CHAPITRES	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82	Sous-fonction 83
	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	833 Préservation du milieu naturel
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (1)	1 719 673,10	108 909,28	7 728,97	30 643,83
011 Charges à caractère général	1 508 362,58	69 816,39	7 698,97	5 863,73
012 Charges de personnel et frais assimilés	119 907,15	39 092,89	30,00	21 780,10
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	664,00	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	90 739,37	0,00	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	3 000,00
RECETTES TOTALES (1)	1 710 864,85	127 924,97	32 348,04	42 549,80
013 Atténuations de charges	1 987,80	905,22	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et ventes	277 004,84	39 727,04	30 381,02	39 549,80
73 Impôts et taxes	1 308 649,00	13 242,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	91 172,34	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	1 160,00	37 000,00	0,00	3 000,00
77 Produits exceptionnels	30 890,87	37 050,71	1 967,02	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE	CA	2015
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES	90 Interventions économiques	Total
DEPENSES TOTALES (1)	917,00	917,00
011 Charges à caractère général	917,00	917,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (1)	60 825,22	1 144 099,18	1 204 924,40
Non individualisées en opérations	60 825,22	364 697,35	425 522,57
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	60 825,22	0,00	60 825,22
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	279 460,69	279 460,69
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	85 236,66	85 236,66
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
N° Opérations	0,00	779 401,83	779 401,83
79 COOPERATIVE LAITIERE	0,00	0,00	0,00
959 MATERIELS	0,00	9 907,20	9 907,20
961 TRAVAUX ZI	0,00	0,00	0,00
962 ETUDES GRANGE VENIN	0,00	0,00	0,00
967 AIGUENOIRE	0,00	82 734,52	82 734,52
968 LES MEULIERES	0,00	10 152,80	10 152,80
971 URBANISME ET PROJET DE TERRITOI	0,00	19 887,79	19 887,79
972 STRATEGIE DE COMMUNICATION	0,00	17 655,60	17 655,60
969 TRES HAUT DEBIT	0,00	0,00	0,00
74 GESTION DE L'ESPACE	0,00	1 421,49	1 421,49
958 TRAVAUX BATIMENTS	0,00	8 743,12	8 743,12
959 MATERIELS	0,00	45 495,57	45 495,57
961 TRAVAUX ZI	0,00	0,00	0,00
962 ETUDES GRANGE VENIN	0,00	0,00	0,00
964 SIEGE COEUR DE CHARTREUSE	0,00	2 183,34	2 183,34
965 CHAMP PERROUD	0,00	0,00	0,00
967 AIGUENOIRE	0,00	32 019,82	32 019,82
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	0,00	0,00
973 TRAVAUX ZONES	0,00	0,00	0,00
56 AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	0,00	510,00	510,00
65 ZONE NORDIQUE	0,00	83 103,18	83 103,18
74 GESTION DE L'ESPACE	0,00	2 259,84	2 259,84
79 COOPERATIVE LAITIERE	0,00	0,00	0,00
81 SENTIERS	0,00	6 868,70	6 868,70
92 ESPACE MULTIACTIVITE	0,00	0,00	0,00
954 CRECHE ST JOSEPH DE RIVIERE	0,00	0,00	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
958 TRAVAUX BATIMENTS	0,00	11 130,02	11 130,02
964 SIEGE COEUR DE CHARTREUSE	0,00	18 326,40	18 326,40
965 CHAMP PERROUD	0,00	425 000,00	425 000,00
971 URBANISME ET PROJET DE TERRITOI	0,00	2 002,44	2 002,44
RECETTES TOTALES (1)	497 285,75	1 299 328,51	1 796 614,26
Non affectées aux opérations	497 285,75	853 050,72	1 350 336,47
001 Solde d'exécution de la section d'investis	35 395,74	0,00	35 395,74
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00	0,00	0,00
024 Produits de cessions	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	461 890,01	8 121,00	470 011,01
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	44 688,00	44 688,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	800 241,72	800 241,72
Affectées aux opérations	0,00	446 277,79	446 277,79
56 AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	0,00	0,00	0,00
65 ZONE NORDIQUE	0,00	217 023,00	217 023,00
74 GESTION DE L'ESPACE	0,00	24 296,79	24 296,79
81 SENTIERS	0,00	0,00	0,00
92 ESPACE MULTIACTIVITE	0,00	0,00	0,00
964 SIEGE COEUR DE CHARTREUSE	0,00	152 058,00	152 058,00
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	32 900,00	32 900,00
971 URBANISME ET PROJET DE TERRITOI	0,00	20 000,00	20 000,00

CHAPITRES	Sous-fonction : 02
	020 Administration générale de la
DEPENSES TOTALES (1)	1 144 099,18
Non individualisées en opérations	364 697,35
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	279 460,69
20 Immobilisations incorporelles	0,00
204 Subventions d'équipement versées	85 236,66
23 Immobilisations en cours	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

Sous-fonction : 02

020
Administration
générale de la

N° Opérations	
	779 401,83
79 COOPERATIVE LAITIERE	0,00
959 MATERIELS	9 907,20
961 TRAVAUX ZI	0,00
962 ETUDES GRANGE VENIN	0,00
967 AIGUENOIRE	82 734,52
968 LES MEULIERES	10 152,80
971 URBANISME ET PROJET DE TERRITOI	19 887,79
972 STRATEGIE DE COMMUNICATION	17 655,60
969 TRES HAUT DEBIT	0,00
74 GESTION DE L'ESPACE	1 421,49
958 TRAVAUX BATIMENTS	8 743,12
959 MATERIELS	45 495,57
961 TRAVAUX ZI	0,00
962 ETUDES GRANGE VENIN	0,00
964 SIEGE COEUR DE CHARTREUSE	2 183,34
965 CHAMP PERROUD	0,00
967 AIGUENOIRE	32 019,82
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00
973 TRAVAUX ZONES	0,00
56 AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	510,00
65 ZONE NORDIQUE	83 103,18
74 GESTION DE L'ESPACE	2 259,84
79 COOPERATIVE LAITIERE	0,00
81 SENTIERS	6 868,70
92 ESPACE MULTIACTIVITE	0,00
954 CRECHE ST JOSEPH DE RIVIERE	0,00
958 TRAVAUX BATIMENTS	11 130,02
964 SIEGE COEUR DE CHARTREUSE	18 326,40
965 CHAMP PERROUD	425 000,00
971 URBANISME ET PROJET DE TERRITOI	2 002,44
RECETTES TOTALES (1)	1 299 328,51
Non affectées aux opérations	853 050,72
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00

(*) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

Sous-fonction : 02

020
Administration
générale de la

024 Produits de cessions	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	8 121,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	44 688,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	800 241,72
Affectées aux opérations	446 277,79
56 AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	0,00
65 ZONE NORDIQUE	217 023,00
74 GESTION DE L'ESPACE	24 296,79
81 SENTIERS	0,00
92 ESPACE MULTIACTIVITE	0,00
964 SIEGE COEUR DE CHARTREUSE	152 058,00
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	32 900,00
971 URBANISME ET PROJET DE TERRITOI	20 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES	41 Sports	Total
DEPENSES TOTALES (1)	14 462,93	14 462,93
Non individualisées en opérations	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
N° Opérations	14 462,93	14 462,93
65 ZONE NORDIQUE	0,00	0,00
92 ESPACE MULTIACTIVITE	1 170,00	1 170,00
65 ZONE NORDIQUE	5 691,80	5 691,80
92 ESPACE MULTIACTIVITE	1 456,20	1 456,20
65 ZONE NORDIQUE	2 853,42	2 853,42
92 ESPACE MULTIACTIVITE	3 291,51	3 291,51
RECETTES TOTALES (1)	20 000,00	20 000,00
Affectées aux opérations	20 000,00	20 000,00
65 ZONE NORDIQUE	0,00	0,00
92 ESPACE MULTIACTIVITE	20 000,00	20 000,00

CHAPITRES	Sous-fonction : 41	
	411 Salles de sport, gymnases	414 Autres équipements
DEPENSES TOTALES (1)	5 917,71	8 545,22
Non individualisées en opérations	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
N° Opérations	5 917,71	8 545,22
65 ZONE NORDIQUE	0,00	0,00
92 ESPACE MULTIACTIVITE	1 170,00	0,00
65 ZONE NORDIQUE	0,00	5 691,80
92 ESPACE MULTIACTIVITE	1 456,20	0,00
65 ZONE NORDIQUE	0,00	2 853,42
92 ESPACE MULTIACTIVITE	3 291,51	0,00
RECETTES TOTALES (1)	20 000,00	0,00
Affectées aux opérations	20 000,00	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

Sous-fonction : 41		
	411 Salles de sport, gymnases	414 Autres équipements
65 ZONE NORDIQUE	0,00	0,00
92 ESPACE MULTIACTIVITE	20 000,00	0,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (1)	8 048,40	8 048,40
Non individualisées en opérations	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
N° Opérations	8 048,40	8 048,40
954 CRÈCHE ST JOSEPH DE RIVIERE	5 280,00	5 280,00
958 TRAVAUX BATIMENTS	0,00	0,00
959 MATERIELS	2 768,40	2 768,40
954 CRECHE ST JOSEPH DE RIVIERE	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (1)	8 546,80	8 546,80
Non affectées aux opérations	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00
Affectées aux opérations	8 546,80	8 546,80
959 MATERIELS	8 546,80	8 546,80

CHAPITRES

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES TOTALES (1)	82 172,04	4 592,64	0,00	86 764,68
Non individualisées en opérations	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
N° Opérations	82 172,04	4 592,64	0,00	86 764,68
962 ETUDES GRANGE VENIN	23 681,58	0,00	0,00	23 681,58
966 PETIT CHENEVEY	0,00	0,00	0,00	0,00
967 AIGUENOIRE	0,00	0,00	0,00	0,00
956 INVESTISSEMENTS DECHETS	1 462,10	0,00	0,00	1 462,10
959 MATERIELS	5 989,98	0,00	0,00	5 989,98
961 TRAVAUX ZI	44 450,38	0,00	0,00	44 450,38
962 ETUDES GRANGE VENIN	0,00	0,00	0,00	0,00
967 AIGUENOIRE	0,00	0,00	0,00	0,00
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	4 592,64	0,00	4 592,64
56 AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	0,00	0,00	0,00	0,00
956 INVESTISSEMENTS DECHETS	6 588,00	0,00	0,00	6 588,00
RECETTES TOTALES (1)	664,00	0,00	0,00	664,00
Non affectées aux opérations	664,00	0,00	0,00	664,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	664,00	0,00	0,00	664,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

CHAPITRES	Sous-fonction : 81		Sous-fonction : 82
	812 Collecte et traitement des	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs
DEPENSES TOTALES (1)	8 050,10	74 121,94	4 592,64
Non individualisées en opérations	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
N° Opérations	8 050,10	74 121,94	4 592,64
962 ETUDES GRANGE VENIN	0,00	23 681,58	0,00
966 PETIT CHENEVEY	0,00	0,00	0,00
967 AIGUENOIRE	0,00	0,00	0,00
956 INVESTISSEMENTS DECHETS	1 462,10	0,00	0,00
959 MATERIELS	0,00	5 989,98	0,00
961 TRAVAUX ZI	0,00	44 450,38	0,00
962 ETUDES GRANGE VENIN	0,00	0,00	0,00
967 AIGUENOIRE	0,00	0,00	0,00
970 REHABILITATION ATELIERS CCCC	0,00	0,00	4 592,64
56 AMENAGEMENT CIRQUE DE ST MEME	0,00	0,00	0,00
956 INVESTISSEMENTS DECHETS	6 588,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (1)	664,00	0,00	0,00
Non affectées aux opérations	664,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	664,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES	90 Interventions économiques	Total
DEPENSES TOTALES (1)	489 701,34	489 701,34
Non individualisées en opérations	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00
N° Opérations	489 701,34	489 701,34
79 COOPERATIVE LAITIERE	46 451,72	46 451,72
65 ZONE NORDIQUE	0,00	0,00
79 COOPERATIVE LAITIERE	443 249,62	443 249,62
RECETTES TOTALES (1)	1 032,00	1 032,00
Affectées aux opérations	1 032,00	1 032,00
79 COOPERATIVE LAITIERE	0,00	0,00
79 COOPERATIVE LAITIERE	1 032,00	1 032,00

CHAPITRES

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remb.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					5 173 578,98									
1641 Emprunts en euros (total)					5 173 578,98									
0015282/001-1	CAISSE DEPOT ET CONSIGNATION CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/10/1998		01/02/1999	152 449,02	F		5,5	5,70984		A	X	N	A-1
022246501-1	CRCA SUD RHONE ALPES	29/02/2000		29/05/2000	118 300,44	F		5,53	5,82054		T	X	N	A-1
0140487/001-1	CAISSE DEPOT ET CONSIGNATION CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/04/2000		01/04/2001	272 121,50	F		6,13	6,84357		A	X	N	A-1
29809301	CRCA SUD RHONE ALPES	01/01/2001		13/03/2001	152 449,02	F		6,29	6,37207		A	X	N	A-1
6121501	CRCA CENTRE EST	19/12/2002		20/01/2003	76 640,00	F		4,78	4,79202		A	X	N	A-1
10316456861-1	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES FILIERE CREDITS	08/07/2003		25/07/2004	540 000,00	F		3,8	3,8002		A	X	N	A-1
2570701	CRCA SUD RHONE ALPES	01/08/2006		01/08/2007	400 000,00	F		4,02	4,02222		A	X	N	A-1
75184-1	CRCA CENTRE EST	10/07/2007		10/01/2008	350 000,00	F		4,55	4,65188		S	X	N	A-1
00000539793	CRCA CENTRE EST	09/12/2009		15/03/2010	350 000,00	F		3,82	3,82462		A	X	N	A-1
3288703	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES FILIERE CREDITS	09/06/2009		25/10/2009	250 000,00	F		4,46	4,48326		T	X	N	A-1
11029000	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES FILIERE CREDITS	02/11/2010		25/03/2011	300 000,00	F		2,78	2,82516		A	X	N	A-1
358192	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28/10/2010		06/01/2012	10 000,00	F		2,5	2,52292		T	X	N	A-1
413303	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	12/05/2011		28/03/2012	300 000,00	F		4,2	4,26897		T	X	N	A-1
8848569	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES FILIERE CREDITS	24/05/2011		25/09/2011	100 000,00	F		4,35	4,36661		T	X	N	A-1
5021665-421398	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/12/2013		01/01/2015	143 000,00	F		2,25	2,05612		A	C	N	A-1
617481	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	15/05/2013		30/10/2013	200 000,00	F		4,1	4,1116		T	X	N	A-1
MON280189EUR	LA BANQUE POSTALE	01/08/2013		01/09/2014	115 000,00	F		3,7	3,90778		A	X	N	A-1
MON281070EUR	LA BANQUE POSTALE	06/11/2013		01/12/2014	543 619,00	F		3,41	3,41187		A	X	N	A-1
MON504295EUR:05	LA BANQUE POSTALE	03/08/2015		01/01/2016	800 000,00	F		1,68	1,85293		T	X	N	A-1
Total général					5 173 578,98									

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE	CA	2015
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2015											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2015 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 220 189,23					277 411,01	102 649,47	0,00	37 403,16
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 220 189,23					277 411,01	102 649,47	0,00	37 403,16
0015282/001-1	N	0,00		69 490,08	7,17	F		5.70984	6 775,38	4 194,60	0,00	3 503,45
022246501-1	N	0,00		0,00	0,00	F		5.82054	2 874,41	39,74	0,00	0,00
0140487/001-1	N	0,00		0,00	0,00	F		6.84357	25 390,19	1 556,42	0,00	0,00
29809301	N	0,00		0,00	0,00	F		6.37207	14 393,07	905,80	0,00	0,00
6121501	N	0,00		13 568,18	1,08	F		4.79202	6 323,46	950,82	0,00	614,33
10316456861-1	N	0,00		133 409,22	2,58	F		3.8002	41 254,22	6 637,21	0,00	2 196,81
2570701	N	0,00		188 734,37	5,67	F		4.02222	27 340,56	8 686,21	0,00	3 161,30
75184-1	N	0,00		192 669,86	6,58	F		4.65188	22 898,30	9 550,82	0,00	4 164,08
00000539793	N	0,00		226 481,01	8,25	F		3.82462	20 765,95	9 444,83	0,00	6 873,19
3288703	N	0,00		165 498,23	23,58	F		4.48326	15 142,43	7 805,65	0,00	1 353,23
11029000	N	0,00		209 607,99	9,25	F		2.82516	17 935,16	6 413,56	0,00	4 541,90
358192	N	0,00		4 500,01	2,83	F		2.52292	1 426,82	134,86	0,00	26,57
413303	N	0,00		237 380,15	11,00	F		4.26897	16 649,31	10 409,29	0,00	83,08
8848569	N	0,00		76 472,99	10,50	F		4.36661	5 630,99	3 480,49	0,00	55,44
5021665-421398	N	0,00		136 190,48	19,08	F		2.05612	6 809,52	3 297,74	0,00	3 064,29
617481	N	0,00		177 218,40	12,58	F		4.1116	10 383,68	7 533,40	0,00	1 231,18
MON280189EUR	N	0,00		103 037,86	12,75	F		3.90778	6 089,71	4 037,72	0,00	1 270,80
MON281070EUR	N	0,00		485 930,40	13,00	F		3.41187	29 327,85	17 570,31	0,00	1 380,85
MON504295EUR/05	N	0,00		800 000,00	14,83	F		1.85284	0,00	0,00	0,00	3 882,66
Total général		0,00		3 220 189,23					277 411,01	102 649,47	0,00	37 403,16

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2015 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ 2015 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits.	16					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	3 220 189,23					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2015 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

A2.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2015 (1)

A2.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
						Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts
				Type de taux (3)	Index (4)			Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)							

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			03/12/2015
700,00€			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Autre matériel	20	03/12/2015
Linéaire	Autres immobilisations corporelles	10	03/12/2015
Linéaire	Autres installations, matériel et outillage technique	10	03/12/2015
Linéaire	Concessions	2	03/12/2015
Linéaire	Documents d'urbanisme	8	03/12/2015
Linéaire	Frais d'études	3	03/12/2015
Linéaire	Frais d'insertion	1	03/12/2015
Linéaire	Immeubles de rapport	25	03/12/2015
Linéaire	Installations générales, agencements	15	03/12/2015
Linéaire	Matériel de bureau et matériel informatique	5	03/12/2015
Linéaire	Matériel de transport	5	03/12/2015
Linéaire	Matériel incendie	15	03/12/2015
Linéaire	Matériel roulant	15	03/12/2015
Linéaire	Matériel voirie	10	03/12/2015
Linéaire	Mobilier	10	03/12/2015
Linéaire	Plantations	15	03/12/2015
Linéaire	Réseaux d'assainissement	25	03/12/2015
Linéaire	Réseaux d'eau	25	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	5	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	5	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	15	03/12/2015
Linéaire	Subventions d'équipement	5	03/12/2015

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée
(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès.....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2014)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		322 413,00	290 662,91
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		282 413,00	279 460,69
1641	Emprunts en euros	282 413,00	279 460,69
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		40 000,00	11 202,22
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	40 000,00	11 202,22
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2015	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2014)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	290 662,91	1 158 920,00	0,00	1 449 582,91

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2014)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 363 808,59	III 433 364,01
Ressources propres externes de l'année (a)		213 077,97	44 688,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	213 077,97	44 688,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		1 150 730,62	388 676,01
28031	Amortissement des immobilisations	4 608,30	12 192,22
28041412	Amortissement des immobilisations	63 838,94	71 290,01
28041483	Amortissement des immobilisations	4 993,09	5 000,33
28041512	Amortissement des immobilisations	24 963,80	16 666,67
28041583	Amortissement des immobilisations	49 927,60	50 000,00
28041632	Amortissement des immobilisations	46 329,32	16 552,17
2804172	Amortissement des immobilisations	16 642,54	16 666,67
2804173	Amortissement des immobilisations	45 267,69	37 333,33
280421	Amortissement des immobilisations	10 034,45	19 231,00
280422	Amortissement des immobilisations	9 715,91	10 168,00
28051	Amortissement des immobilisations	2 983,50	2 987,83
28121	Amortissement des immobilisations	1 045,45	1 046,97
28128	Amortissement des immobilisations	53 326,00	0,00
281318	Amortissement des immobilisations	30 468,74	0,00
28132	Amortissement des immobilisations	53 109,54	55 918,56
28135	Amortissement des immobilisations	22 202,03	273,00
28138	Amortissement des immobilisations	3 629,74	0,00
28141	Amortissement des immobilisations	102 108,69	12 513,00
28148	Amortissement des immobilisations	114,85	0,00
28151	Amortissement des immobilisations	87 592,98	0,00
28152	Amortissement des immobilisations	3 440,01	0,00
281532	Amortissement des immobilisations	423,39	339,00
281533	Amortissement des immobilisations	746,92	0,00
281534	Amortissement des immobilisations	8 356,88	0,00
281538	Amortissement des immobilisations	1 980,27	0,00
281568	Amortissement des immobilisations	917,67	0,00
281571	Amortissement des immobilisations	2 545,31	2 252,00
281578	Amortissement des immobilisations	10 993,13	9 037,07
28158	Amortissement des immobilisations	20 900,49	30 911,80
28181	Amortissement des immobilisations	355,81	356,33
28182	Amortissement des immobilisations	26 101,95	0,00
28183	Amortissement des immobilisations	0,00	11 979,48
28184	Amortissement des immobilisations	5 896,10	4 914,65
28188	Amortissement des immobilisations	1 438,91	1 045,92
024	Produits de cessions	30 456,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	403 274,62	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2015	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	433 364,01	676 920,00	35 395,74	0,00	1 145 679,75

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 449 582,91
Ressources propres disponibles	IV 1 145 679,75
Solde	V = IV - II (3) -303 903,16

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	Ax.2.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT	

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget **général**)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	Ax.2.2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.3.1
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	1 457 103,92	Recettes issues de la TEOM		
60611	Eau et assainissement	152,60	7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	1 290 652,00
60612	Énergie - Électricité	1 564,29	Dotations et participations reçues		
60623	Alimentation	34,60			
60631	Fournitures d'entretien	69,17	7478	Autres organismes	136 772,34
60632	Fournitures de petit équipement	173,16	Autres recettes de fonctionnement		
60633	Fournitures de voirie	161,80	éventuelles		
60636	Vêtements de travail	431,28	70	Produits des services, du domaine e	290 214,84
6064	Fournitures administratives	14,92	70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	138 855,60
611	Contrats de prestations de services	1 426 675,88	70688	Autres prestations de services	13 403,50
61521	Terrains	1 751,39	7088	Autres produits d'activités annexes (abonner	137 955,74
61522	Bâtiments	1 420,21	75	Autres produits de gestion courante	1 160,00
61551	Matériel roulant	1 345,07	758	Produits divers de gestion courante	1 160,00
61558	Autres biens mobiliers	609,72	77	Produits exceptionnels	30 890,87
6156	Maintenance	651,84	7714	Recouvrement sur créances admises en non	155,35
6184	Versements à des organismes de formation	874,00	7718	Autres produits exceptionnels sur opérations	30 735,52
6188	Autres frais divers	0,00	013	Atténuations de charges	1 987,80
6226	Honoraires	16 046,87	6419	Remboursements sur rémunérations du pers	1 987,80
6231	Annonces et insertions	839,82	6459	Remboursements sur charges de SS et de pi	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 266,00			
6236	Catalogues et imprimés	0,00			
6237	Publications	488,43			
6247	Transports collectifs	841,20			
6251	Voyages et déplacements	270,41			
6261	Frais d'affranchissement	151,54			
6262	Frais de télécommunications	1 084,72			
6281	Concours divers (cotisations...)	185,00			
62878	A d'autres organismes	0,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés	119 907,15			
6218	Autre personnel extérieur	1 212,20			
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	314,63			
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	1 583,67			
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	188,75			
64111	Rémunération principale	41 326,68			
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	2 530,42			
64118	Autres indemnités	11 629,93			
64131	Rémunérations	24 319,85			
64138	Autres indemnités	757,00			
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	13 611,06			
6453	Cotisations aux caisses de retraite	19 762,12			
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	1 488,14			
6455	Cotisations pour assurance du personnel	1 025,26			
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	157,44			
65	Autres charges de gestion courante	90 739,37			
6535	Formation	300,00			
6554	Contributions aux organismes de regroupem	88 672,60			
658	Charges diverses de la gestion courante	1 766,77			
67	Charges exceptionnelles	0,00			
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00			
	Total des dépenses réelles	1 667 750,44		Total des recettes réelles	1 751 677,85
042	Opérations d'ordre de transfert entre secti	17 827,51	042	Opérations d'ordre de transfert entre secti	875,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelle.	17 827,51	777	Quote-part des subventions d'investissement	875,00
	Total des dépenses d'ordre	17 827,51		Total des recettes d'ordre	875,00
	TOTAL GENERAL	1 685 577,95		TOTAL GENERAL	1 752 552,85

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.3.2
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00		Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	8 050,10		Dotations et subventions reçues	0,00
2313	Constructions	0,00			
	Opérations d'équipement	8 050,10			
	956 INVESTISSEMENTS DECHETS	8 050,10			
	Autres dépenses éventuelles	0,00		Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles	8 050,10		Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre secti	875,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre secti	17 827,51
13913	Départements	875,00	28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	840,97
			281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 000,54
			28158	Autres installations, matériel et outillage tech.	14 986,00
	Total des dépenses d'ordre	875,00		Total des recettes d'ordre	17 827,51
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	8 925,10		TOTAL GENERAL DES RECETTES	17 827,51

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE	CA	2015
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N
			Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	
DEPENSES (a)						
Dépenses nettes (a-c)						
RECETTES (b)						
Recettes nettes (b-d)						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
05/01/2015	COOPERATIVE	2 023,22	0,00	
06/01/2015	COOPERATIVE	-486,00	0,00	
06/01/2015	COOPERATIVE	-4 374,00	0,00	
06/01/2015	COOPERATIVE	-1 872,00	0,00	
08/01/2015	REHABILITATION GITE DE GROUPE DESERT	6 893,71	0,00	
13/01/2015	ETUDE HYDRAULIQUE AIGUENOIRE	6 360,00	0,00	
19/01/2015	LEVER TOPO ENTRE DEUX GUIERS AIGUENOIRE	2 255,03	0,00	15
19/01/2015	FORAGE PRESSIOMETRIQUE ENREGISTREMENTS DE PARAMETRES TUBAGE AIG	11 524,80	0,00	15
19/01/2015	ETUDE HYDRAULIQUE ET HYDROGEOLOGIQUE PARCELLE AIGUENOIRE	6 720,00	0,00	
19/01/2015	SOUFFLEUR A DOS	855,48	0,00	10
22/01/2015	portes etiquettes salle reunion siege	771,02	0,00	10
22/01/2015	meublier salle rdc siege cccc	2 138,11	0,00	5
22/01/2015	rayonnages pour archives cccc	3 552,35	0,00	10
03/02/2015	COOPERATIVE	3 616,10	0,00	
03/02/2015	REHABILITATION GITE DE GROUPE DESERT	899,30	0,00	
03/02/2015	SIEGE COEUR DE CHARTREUSE	681,19	0,00	
03/02/2015	EMA	390,00	0,00	
03/02/2015	COOPERATIVE	360,00	0,00	
03/02/2015	COOPERATIVE	4 339,32	0,00	
03/02/2015	ASSITANCE MO ETUDE ZA GRANGE VENIN II	4 339,32	0,00	
03/02/2015	COOPERATIVE	300,00	0,00	
03/02/2015	COOPERATIVE	300,00	0,00	
05/02/2015	COOPERATIVE	11 340,00	0,00	
05/02/2015	TRAVAUX BATIMENT SALLE ACCUEIL RESTAURANT DESERT	5 596,80	0,00	
05/02/2015	COOPERATIVE	13 608,00	0,00	
05/02/2015	COOPERATIVE	300,00	0,00	
05/02/2015	TRAVAUX PAYSAGERS ZI	8 856,00	0,00	15
05/02/2015	COOPERATIVE	1 260,00	0,00	
05/02/2015	COOPERATIVE	1 512,00	0,00	
05/02/2015	etude geotechnique AVANT PROJET SITE AIGUENOIRE	11 611,80	0,00	
05/02/2015	REHABILITATION GITE DE GROUPE DESERT	2 462,86	0,00	
19/02/2015	meublier salle rdc siege cccc	2 511,36	0,00	5
19/02/2015	COOPERATIVE	352,50	0,00	
23/02/2015	COOPERATIVE	-2 023,22	0,00	
05/03/2015	REMORQUE PTC 1600 KG	4 280,98	0,00	6
05/03/2015	EXTENSION COOPERATIVE	3 600,00	0,00	
05/03/2015	EXTENSION COOPERATIVE	17 280,00	0,00	
05/03/2015	COOPERATIVE	14 400,00	0,00	
05/03/2015	COOPERATIVE	3 600,00	0,00	
16/03/2015	EXTENSION COOPERATIVE	254,10	0,00	
16/03/2015	EXTENSION COOPERATIVE	508,20	0,00	
16/03/2015	EXTENSION COOPERATIVE	1,47	0,00	
16/03/2015	EXTENSION COOPERATIVE	1,47	0,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
25/03/2015	SUBVOCCMR2015 LA FLAMBEE	906,98	0,00	5
25/03/2015	SUBVENTION OCCMR SAS NEW TECH DISTRIBUTION	1 333,93	0,00	5
25/03/2015	SUBVOCCMR2015 BADIANE CREATIONS	1 296,93	0,00	5
25/03/2015	SUBV OCCMMR ETS BOURSIER	3 506,88	0,00	5
08/04/2015	REHABILITATION GITE DE GROUPE DESERT	1 845,00	0,00	
27/04/2015	EVALUATION ENVIRONNEMENTALE / VISITES/ANALYSES/ MESURES - SITE A	3 720,00	0,00	15
27/04/2015	SUBVENTION BARBIER ET PUYOT	4 500,00	0,00	5
27/04/2015	LOGICIEL EMAGNUS FACTURATION / COMPTA / DETTE ETC	6 172,80	0,00	5
27/04/2015	MATERIEL DE SONORISATION / VIDEO/ECRAN MURAL/CABLAGE VIDEO /PANT	11 854,80	0,00	5
27/04/2015	TRAVAUX DIVERS LIGNE TELEPHONIQUE + PRISES VIDEO BAT CCCC	1 265,64	0,00	10
28/04/2015	ANNONCE LEGALE - ELABORATION PROJET TERRITOIRE	500,46	0,00	
28/04/2015	ASSISTANCE A LA DEFINITION DE L'ORGANISATION D'UN SERVICE INSTR	1 251,00	0,00	
28/04/2015	MO PARKING FOYER SKI DE FOND ACOMPT N° 1	1 995,00	0,00	
28/04/2015	SUBVENTION OCCMR 2015 ENTREMONT VIANDES	1 998,23	0,00	5
28/04/2015	SUBVENTION OCCMR 2015 GONNETON THIERRY	1 650,60	0,00	5
28/04/2015	SUBVENTION OCCMR 2015 CONFORT ET PATRIMOINE	2 893,84	0,00	5
28/04/2015	SUBVENTION OCCMR BK GAMES	1 386,00	0,00	5
01/05/2015	COOPERATIVE	1 071,00	0,00	
01/05/2015	COOPERATIVE	7 749,00	0,00	
01/05/2015	COOPERATIVE	7 749,00	0,00	
01/05/2015	COOPERATIVE	1 071,00	0,00	
04/05/2015	COOPERATIVE	-1 512,00	0,00	
04/05/2015	COOPERATIVE	-13 608,00	0,00	
04/05/2015	COOPERATIVE	-360,00	0,00	
04/05/2015	COOPERATIVE	-4 339,32	0,00	
04/05/2015	COOPERATIVE	1 260,00	0,00	
12/05/2015	SUB OCCMR L AUBERGE SARL MAEJO	1 713,34	0,00	5
12/05/2015	ASSISTANCE MAITRISE D'OUVRAGE ETUDE GRANGE VENIN II	4 339,32	0,00	
13/05/2015	SUB OCCMR CLOUD NINE STUDIO	890,01	0,00	5
13/05/2015	LOMBRICOMPOSTEURS 21 UNITES	1 462,10	0,00	10
13/05/2015	SUB OCCMR SARL CASSAMAE	1 813,18	0,00	5
13/05/2015	SUB OCCMR SARL R TEC FRANCE	3 321,81	0,00	5
13/05/2015	COOPERATIVE	540,00	0,00	
13/05/2015	EXTENSION COOPERATIVE	540,00	0,00	
13/05/2015	COOPERATIVE	762,50	0,00	
18/05/2015	LOGICIEL EMAGNUS FACTURATION / COMPTA / DETTE ETC	3 158,40	0,00	5
18/05/2015	LOGICIEL EMAGNUS FACTURATION / COMPTA / DETTE ETC	3 158,40	0,00	5
18/05/2015	CONTRAT URBANISME ET PAYSAGE INSTALLATION DISTILLERIE AIGUENOIR	7 200,00	0,00	
18/05/2015	CONTRAT ASSISTANCE AMO DISTILLERIE AIGUENOIRE	3 600,00	0,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
26/05/2015	TRAVAUX AMENAGEMENT SALLE 1ER ETAGE / LOCAUX ONF	1 502,15	0,00	10
03/06/2015	SUBVENTION OCCMR 2015	4 500,00	0,00	5
04/06/2015	COOPERATIVE	256,50	0,00	
04/06/2015	COOPERATIVE	2 308,50	0,00	
04/06/2015	COOPERATIVE	2 308,50	0,00	
04/06/2015	COOPERATIVE	256,50	0,00	
05/06/2015	REHABILITATION GITE DE GROUPE DESERT	762,50	0,00	
05/06/2015	COOPERATIVE	762,50	0,00	
05/06/2015	COOPERATIVE	762,50	0,00	
15/06/2015	EMA	390,00	0,00	
15/06/2015	EVALUATION ENVIRONNEMENTALE / VISITES/ANALYSES/ MESURES - SITE A EMA	6 150,00	0,00	15
15/06/2015	EMA	390,00	0,00	
24/06/2015	ELABORATION STRATEGIE D'ACTIONS ET DE COMMUNICATION	9 255,60	0,00	
29/06/2015	MISSION ELABORATION STRATEGIE ET ACTIONS DE COMMUNICATION	7 713,00	0,00	
30/06/2015	COOPERATIVE	390,00	0,00	
30/06/2015	REHABILITATION GITE DE GROUPE DESERT	176,00	0,00	
30/06/2015	bacs 770 L VERT 51 CCCG + CCMB 45 BACS + LIVRAISON	5 940,00	0,00	
01/07/2015	COOPERATIVE	5 941,00	0,00	
01/07/2015	COOPERATIVE	5 941,00	0,00	
03/07/2015	COOPERATIVE	1 560,00	0,00	
03/07/2015	COOPERATIVE	256,50	0,00	
03/07/2015	COOPERATIVE	2 308,50	0,00	
03/07/2015	COOPERATIVE	256,50	0,00	
04/07/2015	COOPERATIVE	3 645,00	0,00	
04/07/2015	COOPERATIVE	405,00	0,00	
06/07/2015	COOPERATIVE	829,50	0,00	
06/07/2015	COOPERATIVE	829,50	0,00	
06/07/2015	COOPERATIVE	829,50	0,00	
13/07/2015	COOPERATIVE	177,20	0,00	
13/07/2015	COOPERATIVE	147,67	0,00	
13/07/2015	REHABILITATION GITE DE GROUPE, DESERT	1 141,29	0,00	
13/07/2015	REHABILITATION GITE DE GROUPE, DESERT	1 141,29	0,00	
13/07/2015	REHABILITATION GITE DE GROUPE DESERT	1 141,29	0,00	
20/07/2015	COOPERATIVE	390,00	0,00	
20/07/2015	COOPERATIVE	468,00	0,00	
22/07/2015	EMA	509,47	0,00	
22/07/2015	bacs 770 L VERT 51 CCCG + CCMB 45 BACS + LIVRAISON	648,00	0,00	
22/07/2015	bacs 770 L VERT 51 CCCG + CCMB 45 BACS + LIVRAISON	648,00	0,00	
23/07/2015	ACHAT NAS QNAP SERIE 251 6To	1 458,00	0,00	5
27/07/2015	TRONCONNEUSE ELAGAGE STIHL	709,00	0,00	10
27/07/2015	TRONCONNEUSE ELAGAGE STIHL	709,00	0,00	10
28/07/2015	MOBILIER POUR BUREAU URBANISME	1 404,00	0,00	10
28/07/2015	POSTE INFORMATIQUE ET LICENCES POUR SERVICE ADS	2 046,48	0,00	5

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
29/07/2015	CONTRAT URBANISME ET PAYSAGE INSTALLATION DISTILLERIE AIGUENOIR	2 148,00	0,00	
30/07/2015	COOPERATIVE	564,30	0,00	
30/07/2015	COOPERATIVE	5 078,70	0,00	
30/07/2015	MISSION ELABORATION STRATEGIE ET ACTIONS DE COMMUNICATION	8 400,00	0,00	
30/07/2015	CONTRAT ASSISTANCE AMO DISTILLERIE AIGUENOIRE	4 800,00	0,00	
01/08/2015	ASSISTANCE MAITRISE D'OUVRAGE ETUDE GRANGE VENIN II	2 782,26	0,00	
01/08/2015	ASSITANCE MO ETUDE ZA GRANGE VENIN II	2 782,26	0,00	
03/08/2015	POSTE INFORMATIQUE 1 SECRETARIAT 2 COMPTA ET 1 DECHET	4 656,48	0,00	5
03/08/2015	POSTE CHARGE DE MISSION PLUI	1 986,48	0,00	5
06/08/2015	EMA	249,90	0,00	
12/08/2015	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	1 128,78	0,00	8
12/08/2015	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	421,50	0,00	8
12/08/2015	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	421,50	0,00	8
17/08/2015	EVALUATION ENVIRONNEMENTALE / VISITES/ANALYSES/ MESURES - SITE A	11 880,00	0,00	15
17/08/2015	EVALUATION ENVIRONNEMENTALE / VISITES/ANALYSES/ MESURES - SITE A	-6 150,00	0,00	15
18/08/2015	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	426,54	0,00	8
19/08/2015	COOPERATIVE	1 025,00	0,00	
24/08/2015	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	1 080,00	0,00	8
24/08/2015	TRAVAUX RACCORDEMENT BATIMENT BELMONT	1 695,60	0,00	20
24/08/2015	TRAVAUX RACCORDEMENT BATIMENT BELMONT	2 076,00	0,00	20
24/08/2015	COOPERATIVE	177,20	0,00	
26/08/2015	COOPERATIVE	390,00	0,00	
27/08/2015	TRAVAUX PASSERELLE DES MINETS	2 254,62	0,00	
28/08/2015	MOBILIER POUR BUREAU URBANISME	1 404,00	0,00	10
31/08/2015	REHABILITATION GITE DE GROUPE DESERT	2 256,00	0,00	
31/08/2015	REHABILITATION GITE DE GROUPE DESERT	2 929,16	0,00	
31/08/2015	REHABILITATION GITE DE GROUPE DESERT	706,48	0,00	
31/08/2015	REHABILITATION GITE DE GROUPE DESERT	1 880,00	0,00	
31/08/2015	REHABILITATION GITE DE GROUPE DESERT	2 929,16	0,00	
31/08/2015	REHABILITATION GITE DE GROUPE DESERT	1 880,00	0,00	
01/09/2015	MO PARKING FOYER SKI DE FOND ACOMPTE N° 1	858,42	0,00	
01/09/2015	COOPERATIVE	59 538,96	0,00	
01/09/2015	COOPERATIVE	38 007,26	0,00	
01/09/2015	MOBILIER POUR BUREAU URBANISME	1 064,15	0,00	10
01/09/2015	TRAVAUX BATIMENT SALLE ACCUEIL RESTAURANT DESERT	346,00	0,00	
07/09/2015	REHABILITATION GITE DE GROUPE DESERT	422,80	0,00	
07/09/2015	COOPERATIVE	829,50	0,00	
08/09/2015	COOPERATIVE	554,04	0,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A10.1
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
08/09/2015	COOPERATIVE	4 155,30	0,00	
09/09/2015	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	426,54	0,00	8
11/09/2015	COOPERATIVE	422,80	0,00	
11/09/2015	COOPERATIVE	1 025,00	0,00	
11/09/2015	REHABILITATION LOCAUX TECHNIQUES	29 900,00	0,00	10
11/09/2015	COOPERATIVE	4 155,30	0,00	
11/09/2015	COOPERATIVE	461,70	0,00	
11/09/2015	COOPERATIVE	564,30	0,00	
15/09/2015	COOPERATIVE	706,48	0,00	
15/09/2015	COOPERATIVE	2 711,94	0,00	
15/09/2015	REHABILITATION GITE DE GROUPE DESERT	-2 929,16	0,00	
15/09/2015	REHABILITATION GITE DE GROUPE DESERT	3 254,33	0,00	
29/09/2015	COOPERATIVE	390,00	0,00	
30/09/2015	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	888,62	0,00	8
01/10/2015	ETUDE HYDRAULIQUE AIGUENOIRE	532,86	0,00	
01/10/2015	COOPERATIVE	762,50	0,00	
01/10/2015	ETUDE HYDRAULIQUE AIGUENOIRE	1 213,44	0,00	
01/10/2015	COOPERATIVE	762,50	0,00	
01/10/2015	COOPERATIVE	762,50	0,00	
02/10/2015	TRAVAUX PAYSAGERS ZI	9 528,00	0,00	15
13/10/2015	REHABILITATION LOCAUX TECHNIQUES	-4 592,64	0,00	10
13/10/2015	COOPERATIVE	5 078,70	0,00	
15/10/2015	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	296,70	0,00	8
16/10/2015	DEBROUILLASSEUSE SHINDAIWA B530	1 000,00	0,00	10
19/10/2015	COOPERATIVE	390,00	0,00	
20/10/2015	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	114,66	0,00	8
20/10/2015	ETUDE HYDRAULIQUE AIGUENOIRE	532,86	0,00	
22/10/2015	licence fsecure	528,00	0,00	1
22/10/2015	LICENCE MIB SUPPL ERIC ARTAUD	48,00	0,00	1
26/10/2015	TRAVAUX BAT LA DIAT ST PIERRE DE CHARTREUSE	1 164,00	0,00	
27/10/2015	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	385,26	0,00	8
28/10/2015	COOPERATIVE	119 809,43	0,00	
28/10/2015	COOPERATIVE	776,34	0,00	
05/11/2015	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	1 043,93	0,00	8
06/11/2015	ACQUISITION TERRAIN PELOUSES SECHES	1 421,49	0,00	
06/11/2015	PROJET AIGUENOIRE	2 640,00	0,00	15
12/11/2015	COOPERATIVE	4 320,00	0,00	
13/11/2015	TRAVAUX PASSERELLE DES MINETS	4 614,08	0,00	
17/11/2015	meublier bureau urbanisme	1 404,00	0,00	10
19/11/2015	COOPERATIVE	390,00	0,00	
20/11/2015	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	385,52	0,00	8
21/11/2015	TRAVAUX MAISON INTERCOMMUNALE - OT	6 898,82	0,00	
23/11/2015	REHABILITATION GITE DE GROUPE DESERT	3 187,08	0,00	
23/11/2015	PROJET AIGUENOIRE	3 240,00	0,00	15

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
24/11/2015	SIGNALETIQUE ZONE INDUSTRIELLE CG	6 629,98	0,00	1
24/11/2015	REHABILITATION GITE DE GROUPE DESERT	9 167,15	0,00	
24/11/2015	REHABILITATION GITE DE GROUPE DESERT	9 650,15	0,00	
24/11/2015	PROJET AIGUENOIRE	1 800,00	0,00	15
24/11/2015	SIGNALETIQUE ZONE INDUSTRIELLE CG	6 629,98	0,00	1
25/11/2015	REHABILITATION GITE DE GROUPE DESERT	2 260,00	0,00	
26/11/2015	COOPERATIVE	25 812,68	0,00	
27/11/2015	PLUI DE LA CC COEUR DE CHARTREUSE	-1 269,54	0,00	8
27/11/2015	ASSITANCE MO ETUDE ZA GRANGE VENIN II	2 782,26	0,00	
27/11/2015	ASSITANCE MO ETUDE ZA GRANGE VENIN II	4 339,32	0,00	
30/11/2015	EMA	2 532,14	0,00	
01/12/2015	REHABILITATION GITE DE GROUPE DESERT	-11 000,58	0,00	
01/12/2015	CARRIERE MEULES DE CORBEL	10 152,80	0,00	
01/12/2015	REHABILITATION GITE	4 120,50	0,00	
01/12/2015	REHABILITATION GITE	7 209,70	0,00	
01/12/2015	REHABILITATION GITE	2 112,50	0,00	
01/12/2015	REHABILITATION GITE DE GROUPE DESERT	7 209,70	0,00	
01/12/2015	REHABILITATION GITE DE GROUPE DESERT	4 120,50	0,00	
02/12/2015	PROJET AIGUENOIRE	1 260,00	0,00	15
04/12/2015	SITE INTERNET CCCC	502,63	0,00	1
04/12/2015	OUTIL DE DAMAGE + TRACEUR NORDIQUE + KIT ROUES POUR QUAD SITE N	8 856,00	0,00	6
04/12/2015	COOPERATIVE	49 311,76	0,00	
07/12/2015	REHABILITATION GITE	2 112,50	0,00	
07/12/2015	REHABILITATION GITE	4 120,50	0,00	
07/12/2015	REHABILITATION GITE	7 209,70	0,00	
08/12/2015	SITE INTERNET CCCC	86,70	0,00	1
08/12/2015	SITE INTERNET CCCC	232,50	0,00	1
09/12/2015	CHARIOT INOX 3 PLATEAUX	300,00	0,00	1
10/12/2015	EXTENSION COOPERATIVE	-1 032,00	0,00	
11/12/2015	construction garage siege CCCC	11 182,99	0,00	10
11/12/2015	EMPLOI AUTOMATIQUE ZA GRANGE VENIN	11 943,36	0,00	15
18/12/2015	ACQUISITION VITRINE POUR AFFICHAGE EXTERIEUR BAT CCCC	568,80	0,00	1
21/12/2015	COOPERATIVE	7 767,20	0,00	
21/12/2015	COOPERATIVE	2 078,00	0,00	
23/12/2015	COOPERATIVE	7 326,94	0,00	
23/12/2015	COOPERATIVE	34 852,45	0,00	
23/12/2015	EMA	179,76	0,00	
24/12/2015	fourniture et pose d'une pompe - poste de relevage	6 756,00	0,00	10
31/12/2015	COOPERATIVE	4 339,32	0,00	
31/12/2015	COOPERATIVE	13 608,00	0,00	
31/12/2015	COOPERATIVE	13 608,00	0,00	
31/12/2015	COOPERATIVE	1 512,00	0,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
31/12/2015	COOPERATIVE	360,00	0,00	
31/12/2015	MODIFICATION PLU ST LAURENT DU PONT	11 400,00	0,00	2
31/12/2015	MODIFICATION PLU ST LAURENT DU PONT	1 380,00	0,00	2
31/12/2015	MODIFICATION PLU ST LAURENT DU PONT	510,00	0,00	2
TOTAL GENERAL		989 168,62	0,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION	A10.2

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
05/03/2015	REMORQUE JP CONSTRUCTION	3 803,28	5	3 803,28	0,00	960,00	960,00
24/12/2015	LOCAL TECHNIQUE ZI ACQUISITION A MR BELMONT	297 088,52		0,00	81 039,00	31 416,00	-49 623,00
TOTAL GENERAL		300 891,80					-48 663,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	30 456,00
Produit des cessions		Réalizations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	32 376,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	81 039,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A10.4
VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES	
ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)	

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
27/04/2015	FACTURE OP AVANCE SUR PARTICIPATION N° 1 - 2014	100 000,00	0,00	
16/05/2015	FACTURE OP AVANCE SUR PARTICIPATION N° 1 - 2014	325 000,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	
Mise à disposition			0,00	
Affectation			0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	
Divers			0,00	
TOTAL GENERAL		425 000,00	0,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)	A10.5

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	7 028 017,77
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	

FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE

(reproduire l'annexe par fonds européen géré)

Libellé du fonds européen géré :

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les informations seront extraites de PRESAGE.

(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.

(*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.

(**) Hors dépenses d'assistance technique.

(***) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	7 028 017,77
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé.

Com. Communes Cœur de Chartreuse - 38 - BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE	CA	2015
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
 (article L. 2313-1 du CGCT)

B1.7

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
Associations		
ANAMOUNTO	1 400.00€	SUBVENTIONS 2015 COL DES MILLES
ASSOC C.O.R.A.C. Comite Org.Rallye Auto Chartreus	2 100.00€	SUBVENTIONS 2015
ASSOC. FEES ET LUTINS	49 445.00€	SUBVENTION 2015
ASSOCIATION D'ANIMATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES ENTREMONTS	50 000.00€	SUBVENTION 2015
ASSOCIATION D'ANIMATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES ENTREMONTS	1 500.00€	SUBVENTION FESTIVAL CULTURE ECO
ASSOCIATION D'ANIMATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES ENTREMONTS	5 280.86€	SUBVENTIONS 2015 FRAIS SALLE NOTRE DAME
ASSOCIATION D'ANIMATION DE LA VALLEE DES ECHELLES	111 447.00€	SUBVENTION 2015
ASSOCIATION LES NUITS D'ETE	1 000.00€	SUBVENTIONS 2015
CENTRE DE LOISIRS ET D'ACCUEIL PARENTAL	96 153.00€	SUBVENTION 2015
CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS	13 612.00€	SUBVENTION LAEP 2015
CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS	12 942.00€	SUBVENTION LUDOBUS 2015
CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS	3 000.00€	SUBVENTIONS 2015 SAISON NOMADE
CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS	9 616.00€	SUBVENTION CRPE 2015
CENTRE SOCIAL DES PAYS DU GUIERS	110 231.00€	SUBVENTION ALSH 2015
Chartreuse Tourisme	2 000.00€	SUBVENTIONS 2015 ULTRA TRAIL GRAND DUC
COMITE DES FETES L'EPHEMERE	16 000.00€	SUBVENTION 2015 RENCONTRES BREL ET SUBVE
COMITE DES FETES LES ECHELLES - ENTRE DEUX GUIERS	1 500.00€	SUBVENTION 2015 FESTIVAL POP ROCK
INITIATIVE PAYS VOIRONNAIS	10 000.00€	SUBVENTION 2015
INITIATIVE PAYS VOIRONNAIS	10 000.00€	SUBVENTION 2014
INSTINC TAF	3 000.00€	SUBVENTION 2015
MAISON DU TOURISME S.I ST LAURENT DU PONT	83 979.00€	SUBVENTION 2015
OFFICE DE TOURISME DE LA VALLEE DES ENTREMONTS	35 000.00€	SUBVENTION 2015
OFFICE DU TOURISME VALLEE DE CHARTREUSE	71 922.00€	SUBVENTION 2015
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	500.00€	SUBVENTION 2015 24H ST LAURENT DU PONT
OFICE DU TOURISME ST PIERRE DE CHARTREUSE	82 425.00€	SUBVENTION 2015
POUR L'ACTION JEUNES CHARTREUSE	169 307.00€	SUBVENTION 2015
RADIO COULEUR CHARTREUSE	12 000.00€	SUBVENTION 2015
TITOUNETS DE CHARTREUSE	139 304.00€	SUBVENTION 2015
VITADANSE	1 300.00€	SUBVENTION 2015 FESTIVAL JAZZ
Etat		
AGENCE D'URBANISME DE LA REGION GRENOBLOISE	11 400.00€	SUBVENTION 2015 ACTIVITE PARTENARIALE
Autres		
ASFAMM	1 000.00€	SUBVENTIONS 2015 CHAMPIONNAT FRANCE SKI
CHARTREUSE NORDIQUE	460.00€	SUBVENTION 2015 COTISATION NOCTURNES
CHARTREUSE NORDIQUE	1 000.00€	SUBVENTION 2015 TRAVERSEE DE CHARTREUSE
LES AMIS DU PARC	1 800.00€	SUBVENTION 2015 CHARTREUSE PROPRE

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (article L. 2313-1 du CGCT)	B1.7

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LES ARTISTES DE CHARTREUSE	1 000.00€	SUBVENTION 2015 SCULPTURE NEIGE ET GLACE
STATION DE TRAIL	2 200.00€	SUBVENTION 2015
TOTAL GENERAL	1 124 823,86	

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1	0	1	1	0	1
Directeur	A	1	0	1	1	0	1
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7	0	7	5	1	6
Attaché Territorial	A	2	0	2	0	1	1
Rédacteur	B	3	0	3	3	0	3
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE TECHNIQUE (c)		7	2	9	8	0	8
Ingénieur	A	2	0	2	1	0	1
Technicien ppal 2ème classe	B	2	0	2	2	0	2
Adjoint technique 1ère classe	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint technique 2ème classe	C	0	2	2	2	0	2
Adjoint technique ppal 2ème cl	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE SOCIALE (d)		0	4	4	0	4	4
Assistant socio-éducatif	B	0	1	1	0	1	1
Agent social 2ème classe	C	0	3	3	0	3	3
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1	0	1	1	0	1
Psychologue de Classe Normale	A	1	0	1	1	0	1
FILIERE ANIMATION (i)		1	1	2	0	2	2
Animateur	B	1	1	2	0	2	2
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		16	7	23	14	7	21

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%)

présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2015	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché Territorial	A	ADM	431	0,00		CDI
Animateur	B	ANIM	345	0,00		CDD
Animateur	B	ANIM	491	0,00		CDI
Assistant socio-éducatif	B	S	352	0,00		CDI
Agent social 2ème classe	C	S	319	0,00		CDI
Agent social 2ème classe	C	S	315	0,00		CDI
Agent social 2ème classe	C	S	315	0,00		CDI
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
RESPONSABLE SITE NORDIQUE	B	ADM		0,00	Saisonnier	CDD
AGENT ACCUEIL NORDIQUE	C	ADM		0,00	Saisonnier	CDD
PISTEUR SECOURISTE	C	ADM		0,00	Saisonnier	CDD
AGENT ACCUEIL NORDIQUE	C	ENC		0,00	Saisonnier	CDD
AGENT ACCUEIL NORDIQUE	C	ENC		0,00	Saisonnier	CDD
AGENT PEAGE	C	ENC		0,00	Saisonnier	CDD
AGENT PEAGE	C	ENC		0,00	Saisonnier	CDD
AGENT PEAGE	C	ENC		0,00	Saisonnier	CDD
AGENT PEAGE	C	ENC		0,00	Saisonnier	CDD
DAMEUR	C	ENC		0,00	Saisonnier	CDD
PISTEUR SECOURISTE	C	ENC		0,00	Saisonnier	CDD
PISTEUR SECOURISTE	C	ENC		0,00	Saisonnier	CDD
PISTEUR SECOURISTE	C	ENC		0,00	Saisonnier	CDD
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	C	S		0,00	Remplacement	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	320	0,00	Remplacement	CDD
GARDIEN DECHETTERIE	C	TECH	320	0,00	Occasionnel	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015

C1.1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2015	C1.2

(Articles L.2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
01/11/2013 : DSP GITE ET BAR RESTAURANT SALLE RESTAURANT	ESCALE MONTAGNE	SARL ESCALE MONTAGNE	Personne Morale de Droit P	12 000,00
27/12/2013 : DSP SNACK BAR LA CASCADE	FIOL VERONIQUE	MME FIOL VERONIQUE		3 000,00
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
01/01/199	POUR L'ACTION JEUNES CHARTREUSE	POUR L'ACTION JEUNES CHARTREUSE	Association	
01/01/2003	ASSOC. FEES ET LUTINS	Association ASSOC. FEES ET LUTINS		
01/01/2003	CENTRE DE LOISIRS ET D'ACCUEIL PARENTAL	Association CENTRE DE LOISIRS ET D'ACCUEIL PARENTAL		
01/01/2003	TITOUNETS DE CHARTREUSE	Association TITOUNETS DE CHARTREUSE	Association	
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.2
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)	

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).
 Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
 - soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
 - soit de la seule autonomie financière.
 Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	DECHETS	01/01/2014		20004011100045	SPIC	non
	EXTENSION ZI CHARTREUSE GUIERS	01/01/2014		20004011100029	SPA	oui
	IMMEUBLE DE BUREAUX	01/01/2014		20004011100037	SPA	oui
	SPANC	01/01/2014		20004011100078	SPIC	non
	STATION SERVICE	01/01/2014		20004011100052	SPIC	oui

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C3.5
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	

1 - BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE CHARTREUSE

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2014)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 424 848,48	1 803 901,75	1 158 920,00	462 026,73
RECETTES	3 424 848,48	1 826 857,06	676 920,00	921 071,42
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	7 395 598,33	6 489 570,90	0,00	906 027,43
RECETTES	7 395 598,33	7 895 928,32	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

2 - DECHETS CC COEUR DE CHARTREUSE (1)

BUDGET : DECHETS CC COEUR DE CHARTREUSE		N°SIRET : 20004011100045		
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2014)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	118 825,45	4 059,84	0,00	114 765,61
RECETTES	118 825,45	120 368,65	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	264 708,00	259 990,92	0,00	4 717,08
RECETTES	264 708,00	449 158,24	0,00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

2 - EXTENSION ZI CC COEUR DE CHARTREUSE (1)

BUDGET : EXTENSION ZI CC COEUR DE CHARTREUSE		N°SIRET : 20004011100029		
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2014)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
RECETTES	20 000,00	2 217,85	0,00	17 782,15
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
RECETTES	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

2 - IMMEUBLES BUREAUX CC COEUR DE CHARTREUSE (1)

BUDGET : IMMEUBLES BUREAUX CC COEUR DE CHARTREUSE		N°SIRET : 20004011100037		
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2014)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	83 849,16	70 859,26	0,00	12 989,90
RECETTES	102 271,62	57 424,25	0,00	44 847,37
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	61 548,00	11 568,53	0,00	49 979,47
RECETTES	61 548,00	15 607,61	0,00	45 940,39

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

2 - SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE (1)

BUDGET : SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE N°SIRET : 20004011100078				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2014)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	12 577,62	0,00	0,00	12 577,62
RECETTES	12 577,62	12 577,62	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	60 260,00	40 908,89	0,00	19 351,11
RECETTES	60 260,00	62 760,00	0,00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

2 - STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE (1)

BUDGET : STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE N°SIRET : 20004011100052				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2014)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	925,50	0,00	0,00	925,50
RECETTES	925,50	925,50	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	733 163,89	724 659,75	0,00	8 504,14
RECETTES	733 163,89	752 337,48	0,00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
(avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2014)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 661 026,21	1 878 820,85	1 158 920,00	623 285,36
RECETTES	3 679 448,67	2 020 370,93	676 920,00	982 157,74
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	8 535 278,22	7 526 698,99	0,00	1 008 579,23
RECETTES	8 535 278,22	9 175 791,65	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	12 196 304,43	9 405 519,84	1 158 920,00	1 631 864,59
TOTAL GENERAL DES RECETTES	12 214 726,89	11 196 162,58	676 920,00	341 644,31

(1) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2014)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				

2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2014)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2014 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2014 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2014 (%)
Taxe d'habitation	20 432 000,00	1,551	2,000	0,000	408 640,00	1,551
Taxe foncière sur les propriétés bâties	15 684 000,00	2,900	2,460	0,000	385 826,00	2,900
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	575 000,00	0,983	4,830	0,000	27 773,00	0,985
Cotisation foncière des entreprises	3 756 000,00	2,580	24,930	0,000	936 626,00	0,000
TOTAL	40 447 000,00	12,567			1 758 865,00	118,532

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 31/03/2016
Le Président, Denis SEJOURNE,



Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire
A Entre-deux-Guiers, le 31/03/2016

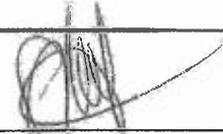
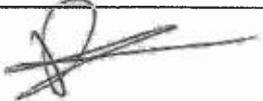
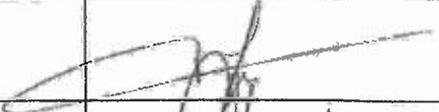
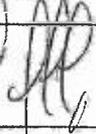
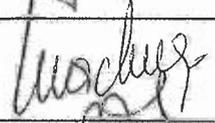
Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 40
 Nombre de membres présents : 33
 Nombre de suffrages exprimés : 36
 VOTES : Pour : 30
 Contre : -
 Abstention : 6.

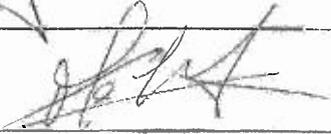
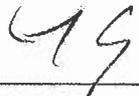
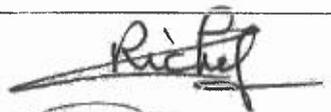
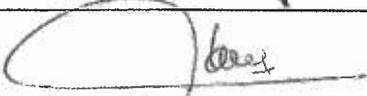
Date de convocation : 24/03/2015

Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Gilles PERIER-MUZET	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Jean-Louis MONIN	
Jean-Pierre ZURDO	
Christian ALLEGRET	
Roger VILLIEN	
Jean-Michel FERTIER	<i>pouvoir</i>
Roger CHARVET	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Suzy REY	
Alain LECLERCQ	
Cédric VIAL <i>ce donne pouvoir</i>	
Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Elisabeth SAUVAGEON	
Philippe QUINTIN	
Eric GRUBY	
Nicole VERARD	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
Christiane GONTIER	
François LE GOUIC	
Christian LORIDON	
Patrick FALCON	
Martine MACHON	
Cédric MOREL	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nathalie HENNER	
Christiane MOLLARET	
Yves GUERPILLON	
Céline BURLET	
Alexandre DOGLIONI	
Jacques RICHEL	
Jean-Paul PETIT	
Frédéric CALVAIRE	
Louis BOCCHINO	
Robert DUISIT	

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 14/04/16....., et de la publication le 18/04/16

A...E26..... le 18/04/16.....

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Com. Communes Coeur de Chartreuse

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE
CHARTREUSE**

Numéro SIRET : 20004011100029

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

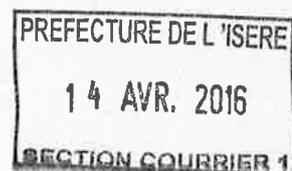
M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : EXTENSION ZI CC COEUR DE CHARTREUSE

ANNEE 2015



30004 -EXTENSION ZI CC COEUR DE CHART

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	20 000,00	20 000,00	40 000,00
Titres de recettes émis (b)	0,00	0,00	0,00
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b -c)	0,00	0,00	0,00
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	20 000,00	20 000,00	40 000,00
Mandats émis (f)	0,00	0,00	0,00
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f -g)	0,00	0,00	0,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d -h) Excédent	0,00	0,00	0,00
(h -d) Déficit	0,00	0,00	0,00

30004 - EXTENSION ZI CC COEUR DE CHART

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL, ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT: 2014	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2015	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015
- Budget principal					
investissement					
fonctionnement					
TOTAL I					
I - Budgets des services à caractère administratif					
EXTENSION ZI CC COEUR DE CHART					
investissement	2 217,85	0,00	0,00	0,00	2 217,85
fonctionnement					
Sous-Total	2 217,85	0,00	0,00	0,00	2 217,85
TOTAL II	2 217,85	0,00	0,00	0,00	2 217,85
II - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	2 217,85	0,00	0,00	0,00	2 217,85

SOMMAIRE

I. Vote du compte administratif

- p.2 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
 p.3 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
 p.4 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.5 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

II - Annexes		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.6	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.7	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.9	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.10	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.11	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.13	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.14	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.15	A1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.16	A1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A3 - Etat des provisions		X
	A4 - Etalement des provisions		X
	A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
	A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
	A6.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Fonctionnement		X
	A6.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Investissement		X
	A6.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement		X
	A6.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement		X
	A6.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A6.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A7 - Etat des charges transférées		X
	A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
	A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
	A9.3 - Opérations liées aux cessions		X
	A9.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A9.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A10 - Etat des travaux en régie		X
	A11 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.17	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Action de formation des élus		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
	C3.6 - Identification des flux croisés		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.19	D2 - Arrêté et signatures	X	

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6045	Achats d'études, prestations de services (terra	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
7133	Variation des en-cours de production de biens	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
	Charges transférées (6)	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
3354	Études et prestations de services	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	17 782,15	0,00	0,00	17 782,15
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	17 782,15	0,00	0,00	17 782,15
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		17 782,15	0,00	0,00	17 782,15
TOTAL DES RECETTES REELLES		17 782,15	0,00	0,00	17 782,15
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		17 782,15	0,00	0,00	17 782,15
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2014		2 217,85			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

	II
	A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB9800071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

II - ANNEXES

II

A1.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou cher de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la fréquence des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N										Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Niveau du taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
						Type de taux (12)	Index (13)							
Total général														

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt: Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

A1.3

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé														
Multiplicateur jusqu'à 5														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

A1.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - EXTENSION ZI CC COEUR DE CHARTREUSE

CA 2015

II - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

II

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début du contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
	Taux payé		Taux reçu (7)		Produits c/768					
	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index			Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture
Total										

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

II

A1.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166																	
Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166																	
Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - EXTENSION ZI CC COEUR DE CHARTREUSE

CA 2015

II - ANNEXES

II

A1.7

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2015 (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial	Index (4)	Type de taux (3)	Contrat renégocié	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial		Contrat renégocié	ICNE de l'exercice	Intérêts

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.
 (2) Taux à la date de renégociation.
 (3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
 (5) Nominal à la date de renégociation.
 (6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
 - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A1.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

II - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015

II
C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi ; le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année ;

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année ;

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

II - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015

	II
	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indexe (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C,

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupe un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupe un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

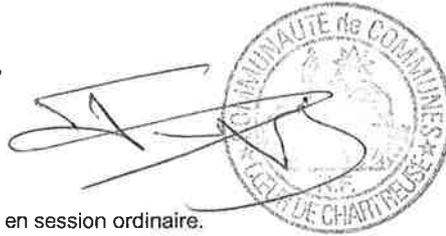
II - ANNEXES

II

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 31/03/2016
Le Président, Denis SEJOURNE,



Nombre de membres en exercice : 40
Nombre de membres présents : 32
Nombre de suffrages exprimés : 36
VOTES : Pour : 36
Contre : -
Abstention : -

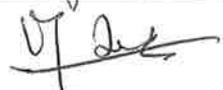
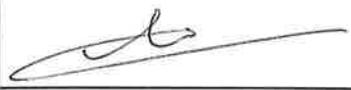
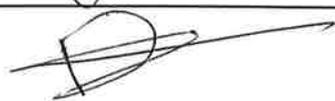
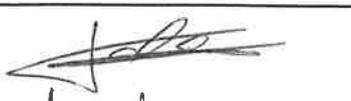
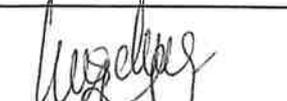
Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.
A Entre-deux-Guiers, le 31/03/2016

Date de convocation : 24/03/2016

Les membres du Conseil Communautaire,

Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Gilles PERIER-MUZET	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Jean-Louis MONIN	
Jean-Pierre ZURDO	
Christian ALLEGRET	
Roger VILLIEN	
Jean-Michel FERTIER	<i>pouvoir</i>
Roger CHARVET	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

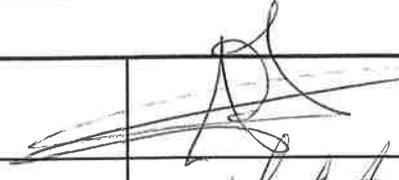
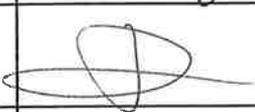
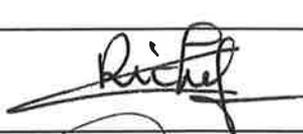
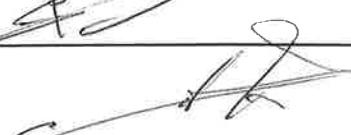
Suzy REY	
Alain LECLERCQ	
Cédric VIAL <i>a donné pouvoir</i>	
Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Elisabeth SAUVAGEON	
Philippe QUINTIN	
Eric GRUBY	
Nicole VERARD	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
Christiane GONTIER	
François LE GOUIC	
Christian LORIDON	
Patrick FALCON	
Martine MACHON	
Cédric MOREL	

II - ANNEXES

II

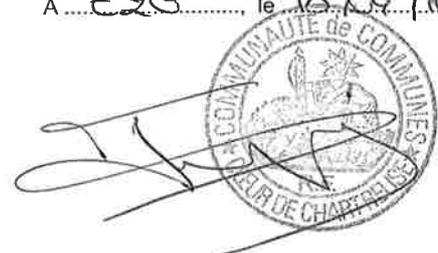
ARRETE ET SIGNATURES

D2

Nathalie HENNER	
Christiane MOLLARET	
Yves GUERPILLON	
Céline BURLET	
Alexandre DOGLIONI	
Jacques RICHEL	
Jean-Paul PETIT	
Frédéric CALVAIRE	
Louis BOCCHINO	
Robert DUISIT	

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le ..14/04/16., et de la publication le ..18/04/16

A ...E2G..... le 18/04/16.....



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Com. Communes Coeur de Chartreuse

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET PRINCIPAL CC COEUR DE
CHARTREUSE**

Numéro SIRET : 20004011100037

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

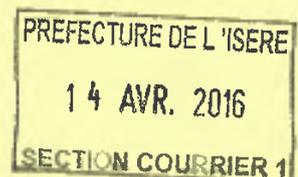
M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : IMMEUBLES BUREAUX CC COEUR DE CHARTREUSE

ANNEE 2015



30005 -IMMEUBL. BUREAUX CC COEUR DE C

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	102 271,62	61 548,00	163 819,62
Titres de recettes émis (b)	57 424,25	15 607,61	73 031,86
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	57 424,25	15 607,61	73 031,86
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	83 849,16	61 548,00	145 397,16
Mandats émis (f)	11 092,25	11 568,53	22 660,78
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f - g)	11 092,25	11 568,53	22 660,78
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	46 332,00	4 039,08	50 371,08
(h - d) Déficit			

30005 -IMMEUBL. BUREAUX CC COEUR DE C

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT: 2014	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2015	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015
- Budget principal					
Investissement					
fonctionnement					
TOTAL I					
I - Budgets des services à caractère administratif					
IMMEUBL. BUREAUX CC COEUR DE C					
Investissement	-59 767,01	0,00	46 332,00	0,00	-13 435,01
fonctionnement	57 424,25	57 424,25	4 039,08	0,00	4 039,08
Sous-Total	-2 342,76	57 424,25	50 371,08	0,00	-9 395,93
TOTAL II	-2 342,76	57 424,25	50 371,08	0,00	-9 395,93
II - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-2 342,76	57 424,25	50 371,08	0,00	-9 395,93

SOMMAIRE

I. Vote du compte administratif

p.2	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
p.3	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
p.4	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.5	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

II - Annexes		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.6	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.7	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.9	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.10	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.11	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.13	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.14	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.15	A1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.16	A1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A3 - Etat des provisions		X
	A4 - Etalement des provisions		X
	A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
	A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
	A6.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Fonctionnement		X
	A6.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement - Investissement		X
	A6.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement		X
	A6.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement		X
	A6.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A6.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A7 - Etat des charges transférées		X
	A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
	A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
	A9.3 - Opérations liées aux cessions		X
	A9.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A9.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A10 - Etat des travaux en régie		X
	A11 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.17	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Action de formation des élus		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
	C3.6 - Identification des flux croisés		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.19	D2 - Arrêté et signatures	X	

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	16 700,63	11 568,53	0,00	0,00	5 132,10
60611	Eau et assainissement	0,00	316,80	0,00	0,00	0,00
60612	Énergie - Électricité	7 200,00	5 784,91	0,00	0,00	1 415,09
60631	Fournitures d'entretien	0,00	74,76	0,00	0,00	0,00
61522	Bâtiments	0,00	1 062,23	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	8 500,00	2 875,77	0,00	0,00	5 624,23
6262	Frais de télécommunications	1 000,63	1 454,06	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		16 700,63	11 568,53	0,00	0,00	5 132,10
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		16 700,63	11 568,53	0,00	0,00	5 132,10
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	44 847,37	0,00	0,00	0,00	44 847,37
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	44 847,37	0,00	0,00	0,00	44 847,37
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		44 847,37	0,00	0,00	0,00	44 847,37
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		44 847,37	0,00	0,00	0,00	44 847,37
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		61 548,00	11 568,53	0,00	0,00	49 979,47
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	11 030,50	15 607,61	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	11 030,50	13 590,47	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	2 017,14	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		11 030,50	15 607,61	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	38 125,97	0,00	0,00	0,00	38 125,97
7788	Produits exceptionnels divers	38 125,97	0,00	0,00	0,00	38 125,97
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		49 156,47	15 607,61	0,00	0,00	33 548,86
042	Opérations d'ordre de transfert entre section.	12 391,53	0,00	0,00	0,00	12 391,53
777	Quote-part des subventions d'investissement tra	12 391,53	0,00	0,00	0,00	12 391,53
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		12 391,53	0,00	0,00	0,00	12 391,53
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		61 548,00	15 607,61	0,00	0,00	45 940,39
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = D1 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	11 690,62	11 092,25	0,00	598,37
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	11 690,62	11 092,25	0,00	598,37
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		11 690,62	11 092,25	0,00	598,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		11 690,62	11 092,25	0,00	598,37
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	12 391,53	0,00	0,00	12 391,53
	Charges transférées (6)	12 391,53	0,00	0,00	12 391,53
13913	Départements	12 391,53	0,00	0,00	12 391,53
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		12 391,53	0,00	0,00	12 391,53
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		24 082,15	11 092,25	0,00	12 989,90
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014		59 767,01			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15.29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

I

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	57 424,25	57 424,25	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	57 424,25	57 424,25	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		57 424,25	57 424,25	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		57 424,25	57 424,25	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	44 847,37	0,00	0,00	44 847,37
28141	Bâtiments publics	44 847,37	0,00	0,00	44 847,37
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		44 847,37	0,00	0,00	44 847,37
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		44 847,37	0,00	0,00	44 847,37
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		102 271,62	57 424,25	0,00	44 847,37
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2014		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riiel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in line*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

A1.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2015 (1)

A1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
						Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.									

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : Trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

II - ANNEXES

II

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A1.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

II - ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

II - ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S: Social.

MS: Médico-social.

MT: Médico-technique.

SP: Sportif.

CULT: Culturel.

ANIM: Animation.

PM: Police.

OTR: missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):

3-a°: article 3, 1^{er} alinéa: accroissement temporaire d'activité.

3-b: article 3, 2^{ème} alinéa: accroissement saisonnier d'activité.

3-1: remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2: vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4: article 21 de la loi n°2012-347: contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38: article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47: article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110: article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1: collaborateurs de groupes d'élus.

A: autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A'autres" et feront l'objet d'une précision (ex: "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 31/03/2016
Le Président, Denis SEJOURNE,



Nombre de membres en exercice : 40
Nombre de membres présents : 32
Nombre de suffrages exprimés : 36
VOTES : Pour : 36
Contre : -
Abstention : -

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire
A Entre-deux-Guiers, le 31 Mars 2016.

Date de convocation : 24/03/2016

Les membres du Conseil Communautaire,

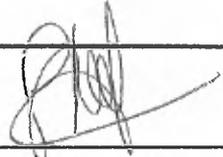
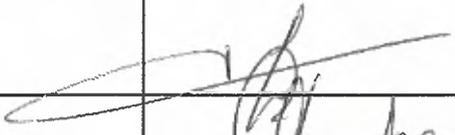
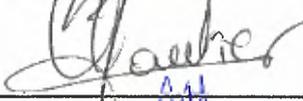
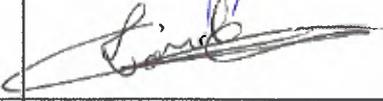
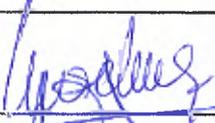
Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Gilles PERIER-MUZET	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Jean-Louis MONIN	
Jean-Pierre ZURDO	
Christian ALLEGRET	
Roger VILLIEN	
Jean-Michel FERTIER	 <i>p surair</i>
Roger CHARVET	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	

II - ANNEXES

II

ARRETE ET SIGNATURES

D2

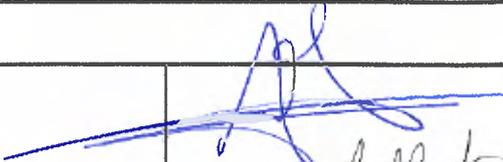
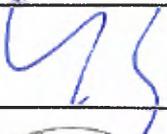
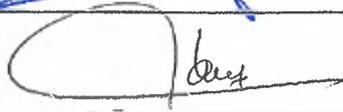
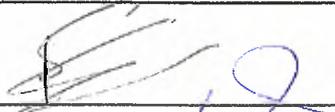
Suzy REY	
Alain LECLERCQ	
Cédric VIAL <i>ce donne pouvoir</i>	
Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Elisabeth SAUVAGEON	
Philippe QUINTIN	
Eric GRUBY	
Nicole VERARD	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
Christiane GONTIER	
François LE GOUIC	
Christian LORIDON	
Patrick FALCON	
Martine MACHON	
Cédric MOREL	

II - ANNEXES

II

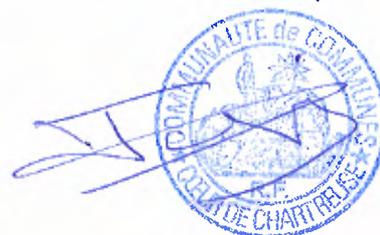
ARRETE ET SIGNATURES

D2

Nathalie HENNER	
Christiane MOLLARET	
Yves GUERPILLON	
Céline BURLET	
Alexandre DOGLIONI	
Jacques RICHEL	
Jean-Paul PETIT	
Frédéric CALVAIRE	
Louis BOCCHINO	
Robert DUISIT	

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 14/04/16 et de la publication le 18/04/16

A ...E2G, le 18/04/16



REPUBLIQUE FRANCAISE

20004011100052

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Com. Communes Coeur de Chartreuse

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

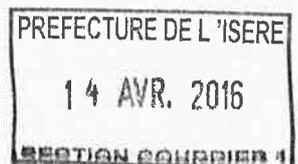
SERVICE PUBLIC LOCAL
Com. Communes Coeur de Chartreuse

M4

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE

ANNEE 2015



30006 -STATION SERVICE CC COEUR DE CH

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	925,50	733 163,89	734 089,39
Titres de recettes émis (b)	0,00	752 450,70	752 450,70
Réductions de titres (c)	0,00	113,22	113,22
Recettes nettes (d = b -c)	0,00	752 337,48	752 337,48
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	925,50	733 163,89	734 089,39
Mandats émis (f)	0,00	707 202,56	707 202,56
Annulations de mandats (g)	0,00	36,70	36,70
Dépenses nettes (h = f -g)	0,00	707 165,86	707 165,86
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d -h) Excédent	0,00	45 171,62	45 171,62
(h -d) Déficit	0,00		

30006 -STATION SERVICE CC COEUR DE CH

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT: 2014	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2015	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015
- Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
I - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
II - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TATION SERVICE CC COEUR DE CH					
Investissement	925,50	0,00	0,00	0,00	925,50
Fonctionnement	-17 493,89	0,00	45 171,62	0,00	27 677,73
Sous-Total	-16 568,39	0,00	45 171,62	0,00	28 603,23
TOTAL III	-16 568,39	0,00	45 171,62	0,00	28 603,23
TOTAL I + II + III	-16 568,39	0,00	45 171,62	0,00	28 603,23

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes

III. Vote du budget

p.9 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles

p.11 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles

p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.14 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

Jointes **Sans Objet**

A - Eléments du bilan

p.15 A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.16 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.18 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.19 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

p.20 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

p.22 A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

p.23 A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

p.24 A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3.2 - Etalement des provisions

p.25 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.26 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement

A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation

A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement

A6 - Etat des charges transférées

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers

p.27 A8.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées

p.28 A8.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties

A8.3 - Opérations liées aux cessions

p.29 A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées

p.30 A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties

p.31 A10 - Etat des travaux en régie

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

p.32 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

p.33 B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

C - Autres éléments d'informations

p.34 C1.1 - Etat du personnel

p.36 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

p.37 C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

p.38 C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.39 D - Arrêté et signatures

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

POUR MEMOIRE(1)

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 707 165,86	G 752 337,48	G-A 45 171,62
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 0,00	H 0,00	H-B 0,00

REPORTS DE L'EXERCICE 2014	Report en section d'exploitation (002)	C 17 493,89 (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 925,50 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 724 659,75	Q= G+H+I+J 753 262,98	=Q-P 28 603,23

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2016 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2016	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 724 659,75	= G+I+K 752 337,48	27 677,73
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 925,50	925,50
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 724 659,75	= G+H+I+J+K+L 753 262,98	28 603,23

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E 0,00	K 0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	713 670,00	705 178,37	0,00	0,00	8 491,63
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 000,00	1 987,49	0,00	0,00	12,51
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		715 670,00	707 165,86	0,00	0,00	8 504,14
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		715 670,00	707 165,86	0,00	0,00	8 504,14
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		715 670,00	707 165,86	0,00	0,00	8 504,14
Pour information						
D002 Déficit d'exploitation reporté de 2014		17 493,89				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de service	731 663,89	750 955,41	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		731 663,89	750 955,41	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 500,00	1 382,07	0,00	0,00	117,93
Total des recettes réelles d'exploitation		733 163,89	752 337,48	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		733 163,89	752 337,48	0,00	0,00	0,00
Pour information						
R002 Excédent d'exploitation reporté de 2014		0,00				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	925,50	0,00	0,00	925,50
Total des dépenses d'équipement		925,50	0,00	0,00	925,50
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
4581	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		925,50	0,00	0,00	925,50
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		925,50	0,00	0,00	925,50
Pour information					
D001 Déficit d'investissement reporté de 2014		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
4582	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information					
R001 Excédent d'investissement reporté de 2014		925,50			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	705 178,37	0,00	705 178,37
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 987,49	0,00	1 987,49
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation - Total	707 165,86	0,00	707 165,86

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2014**17 493,89**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**724 659,75**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2014**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**0,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	750 955,41	0,00	750 955,41
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	1 382,07	0,00	1 382,07
Recettes d'exploitation - Total		752 337,48	0,00	752 337,48

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2014

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

752 337,48

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
4582	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2014

925,50

+

AFFECTATION AU COMPTE 106

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

925,50

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	713 670,00	705 178,37	0,00	0,00	8 491,63
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	1 600,00	1 312,70	0,00	0,00	287,30
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 500,00	262,51	0,00	0,00	1 237,49
6064	Fournitures administratives	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6066	Carburants	695 000,00	686 302,63	0,00	0,00	8 697,37
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	948,81	0,00	0,00	51,19
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers	1 000,00	1 656,56	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	7 500,00	7 545,54	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
618	Divers	2 120,00	3 236,76	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	550,00	761,95	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 850,00	2 473,91	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	164,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	513,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 000,00	1 987,49	0,00	0,00	12,51
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	2 000,00	1 987,49	0,00	0,00	12,51
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		715 670,00	707 165,86	0,00	0,00	8 504,14
66	Charges financières (b)(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (e)(7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		715 670,00	707 165,86	0,00	0,00	8 504,14
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		715 670,00	707 165,86	0,00	0,00	8 504,14

Pour information

D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2014

17 493,89

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la Régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la Régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la Régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 8815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de sc	731 663,89	750 955,41	0,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	731 663,89	750 955,41	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		731 663,89	750 955,41	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 500,00	1 382,07	0,00	0,00	117,93
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations d	1 500,00	1 382,07	0,00	0,00	117,93
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		733 163,89	752 337,48	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		733 163,89	752 337,48	0,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2014		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	925,50	0,00	0,00	925,50
2315	Installations, matériel et outillage techniques	925,50	0,00	0,00	925,50
Total des dépenses d'équipement		925,50	0,00	0,00	925,50
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		925,50	0,00	0,00	925,50
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		925,50	0,00	0,00	925,50
Pour information					
D001 Déficit d'investissement reporté de 2014			0,00		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00

Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2014	925,50
---	---------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les litres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... (1)

LIBELLE : ...

POUR VOTE

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	0,00 ^A	0,00	0,00	0,00 ^B	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00 ^C	0,00	0,00	0,00 ^D	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE		CA	2015
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
CREDITS DE TRESORERIE (1)		A1.1

519	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
					Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
	Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB9900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

IV

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

IV

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
Emprunts et Dettes au 31/12/N													
Total général													

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé														
Multiplicateur jusqu'à 5														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A1.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début du contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turnover, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

A1.6

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
																	Type de taux (7)
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Inclure le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE

CA

2015

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2015 (1)**

A1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice		Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial		Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié		Intérêts	Capital			
						Type de taux (3)	Taux act. (4)	Type de taux (3)	Taux act. (4)										

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.
 (2) Taux à la date de renégociation.
 (3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
 (5) Nominal à la date de renégociation.
 (6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
 - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2014)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2015	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2014)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2014)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2015	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	925,50	0,00	925,50

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 925,50
Solde	V = IV - II (3) + 925,50

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	A8.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
TOTAL GENERAL				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A8.2

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A9.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES	

ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux			0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	
Mise à disposition			0,00	
Affectation			0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	
Divers			0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A9.2

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles d'exploitation	752 337,48
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

IV

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 752 337,48
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015

	IV
	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Euros	Indice (8)	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la suppression dépend de la création ou la suppression d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38° : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47° : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs directs sur emplois de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES**IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE
OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE****C1.2**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
Rédacteur	B	0,03	1 122,87
Technicien principal 2ème classe	B	0,02	780,07
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	0	84,55
TOTAL GENERAL		0,05	1 987,49

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)	C3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

1 - STATION SERVICE CC COEUR DE CHARTREUSE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	733 163,89	724 659,75	0,00	724 659,75
RECETTES	733 163,89	752 337,48	0,00	752 337,48
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	925,50	0,00	0,00	0,00
RECETTES	925,50	925,50	0,00	925,50

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

3 - PRESENTATION AGREGEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	733 163,89	724 659,75	0,00	724 659,75
RECETTES	733 163,89	752 337,48	0,00	752 337,48
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	925,50	0,00	0,00	0,00
RECETTES	925,50	925,50	0,00	925,50
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	734 089,39	724 659,75	0,00	724 659,75
TOTAL AGREGE DES RECETTES	734 089,39	753 262,98	0,00	753 262,98

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 31/03/2016
Le Président, Denis SEJOURNE,

Nombre de membres en exercice : 40

Nombre de membres présents : 32

Nombre de suffrages exprimés : 36

VOTES : Pour : 35

Contre : -

Abstention : 1

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.

A Entre-deux-Guiers, le 31/03/2016

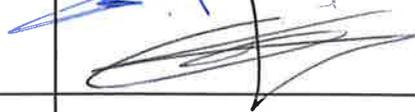
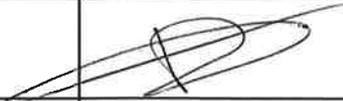
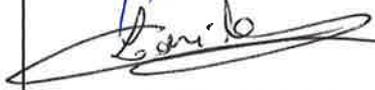
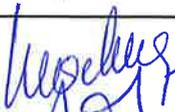
Date de convocation : 24/03/2016

Les membres du Conseil Communautaire,

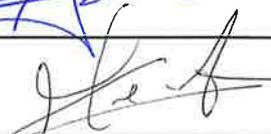
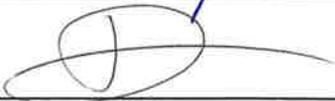
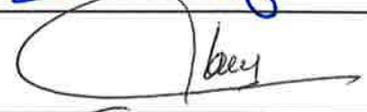
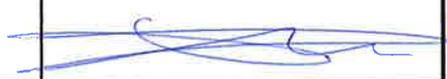


Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Gilles PERIER-MUZET	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Jean-Louis MONIN	
Jean-Pierre ZURDO	
Christian ALLEGRET	
Roger VILLIEN	
Jean-Michel FERTIER	pouvoir
Roger CHARVET	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURESIV
D

Suzy REY	
Alain LECLERCQ	
Cédric VIAL	a donné pouvoir 
Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Elisabeth SAUVAGEON	
Philippe QUINTIN	
Eric GRUBY	
Nicole VERARD	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
Christiane GONTIER	
François LE GOUIC	
Christian LORIDON	
Patrick FALCON	
Martine MACHON	
Cédric MOREL	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nathalie HENNER	
Christiane MOLLARET	
Yves GUERPILLON	
Céline BURLET	
Alexandre DOGLIONI	
Jacques RICHEL	
Jean-Paul PETIT	
Frédéric CALVAIRE	
Louis BOCCHINO	
Robert DUISIT	

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 14/04/2016 et de la publication le 18/04/2016

A. Entre Deux le 18/04/2016
Giers



REPUBLIQUE FRANCAISE

20004011100045

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Com. Communes Coeur de Chartreuse

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

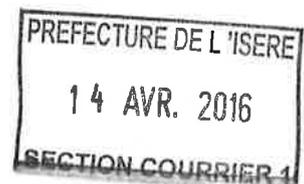
SERVICE PUBLIC LOCAL
Com. Communes Coeur de Chartreuse

M4

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : DECHETS CC COEUR DE CHARTREUSE

ANNEE 2015



30001 - DECHETS CC COEUR DE CHARTREUSE

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	118 825,45	264 708,00	383 533,45
Titres de recettes émis (b)	1 543,20	442 874,24	444 417,44
Réductions de titres (c)	0,00	1 266,00	1 266,00
Recettes nettes (d = b - c)	1 543,20	441 608,24	443 151,44
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	118 825,45	264 708,00	383 533,45
Mandats émis (f)	4 059,84	260 938,33	264 998,17
Annulations de mandats (g)	0,00	947,41	947,41
Dépenses nettes (h = f - g)	4 059,84	259 990,92	264 050,76
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		181 617,32	179 100,68
(h - d) Déficit	2 516,64		

30001 - DECHETS CC COEUR DE CHARTREUSE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT: 2014	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2015	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015
- Budget principal					
investissement					
fonctionnement					
TOTAL I					
I - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
II - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
DECHETS CC COEUR DE CHARTREUSE					
investissement	118 825,45	0,00	-2 516,64	0,00	116 308,81
fonctionnement	7 550,00	0,00	181 617,32	0,00	189 167,32
Sous-Total	126 375,45	0,00	179 100,68	0,00	305 476,13
TOTAL III	126 375,45	0,00	179 100,68	0,00	305 476,13
TOTAL I + II + III	126 375,45	0,00	179 100,68	0,00	305 476,13

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****POUR MEMOIRE(1)**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 259 990,92	G 441 608,24	G-A 181 617,32
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 4 059,84	H 1 543,20	H-B -2 516,64

REPORTS DE L'EXERCICE 2014	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 7 550,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 118 825,45 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 264 050,76	Q= G+H+I+J 569 526,89	=Q-P 305 476,13

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2016 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2016	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 259 990,92	= G+I+K 449 158,24	189 167,32
	Section d'investissement	= B+D+F 4 059,84	= H+J+L 120 368,65	116 308,81
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 264 050,76	= G+H+I+J+K+L 569 526,89	305 476,13

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E 0,00	K 0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	169 384,00	166 023,78	0,00	0,00	3 360,22
012	Charges de personnel et frais assimilés	94 886,00	93 927,14	0,00	0,00	958,86
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	257,00	0,00	0,00	0,00	257,00
Total des dépenses de gestion courante		264 527,00	259 950,92	0,00	0,00	4 576,08
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	181,00	40,00	0,00	0,00	141,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		264 708,00	259 990,92	0,00	0,00	4 717,08
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		264 708,00	259 990,92	0,00	0,00	4 717,08
Pour information						
D002 Déficit d'exploitation reporté de 2014		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	8 961,00	0,00	0,00	0,00	8 961,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de servic	207 680,00	413 351,85	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	34 722,00	22 461,91	0,00	0,00	12 260,09
Total des recettes de gestion courante		251 363,00	435 813,76	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 795,00	5 794,48	0,00	0,00	0,52
Total des recettes réelles d'exploitation		257 158,00	441 608,24	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		257 158,00	441 608,24	0,00	0,00	0,00
Pour information						
R002 Excédent d'exploitation reporté de 2014		7 550,00				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	118 825,45	4 059,84	0,00	114 765,61
	Total des dépenses d'équipement	118 825,45	4 059,84	0,00	114 765,61
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
4581	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	118 825,45	4 059,84	0,00	114 765,61
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	118 825,45	4 059,84	0,00	114 765,61
	Pour information				
	D001 Déficit d'investissement reporté de 2014	0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	0,00	1 389,20	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	1 389,20	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	154,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	154,00	0,00	0,00
4582	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	1 543,20	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	1 543,20	0,00	0,00
	Pour information				
	R001 Excédent d'investissement reporté de 2014	118 825,45			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	166 023,78	0,00	166 023,78
012	Charges de personnel et frais assimilés	93 927,14	0,00	93 927,14
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	40,00	0,00	40,00
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (4)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'exploitation - Total		259 990,92	0,00	259 990,92

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2014

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

259 990,92

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	4 059,84	0,00	4 059,84
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		4 059,84	0,00	4 059,84

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2014

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 059,84

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	413 351,85	0,00	413 351,85
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	22 461,91	0,00	22 461,91
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	5 794,48	0,00	5 794,48
	Recettes d'exploitation - Total	441 608,24	0,00	441 608,24

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2014

7 550,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

449 158,24

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106/10)	154,00	0,00	154,00
13	Subventions d'investissement	1 389,20	0,00	1 389,20
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
4582	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	1 543,20	0,00	1 543,20

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2014

118 825,45

+

AFFECTATION AU COMPTE 106

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

120 368,65

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	169 384,00	166 023,78	0,00	0,00	3 360,22
60221	Combustibles et carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	1 380,00	1 050,86	0,00	0,00	329,14
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	300,00	115,02	0,00	0,00	184,98
6064	Fournitures administratives	130,00	0,00	0,00	0,00	130,00
6066	Carburants	13 000,00	11 227,36	0,00	0,00	1 772,64
6068	Autres matières et fournitures	0,00	71,29	0,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	73 500,00	112 084,83	0,00	0,00	0,00
61551	Matériel roulant	23 000,00	17 253,82	0,00	0,00	5 746,18
61558	Autres biens mobiliers	2 200,00	4 460,40	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	213,60	0,00	0,00	0,00
6168	Autres	2 150,00	0,00	0,00	0,00	2 150,00
618	Divers	49 500,00	18 940,44	0,00	0,00	30 559,56
6226	Honoraires	724,00	263,59	0,00	0,00	460,41
6228	Divers	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6232	Echantillons	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6237	Publications	0,00	59,57	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs du personnel	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
6287	Remboursements de frais	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	282,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	94 886,00	93 927,14	0,00	0,00	958,86
6211	Personnel intérimaire	14 274,00	9 448,81	0,00	0,00	4 825,19
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattach	6 414,00	6 417,88	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	115,00	1 372,45	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	1 000,00	35,12	0,00	0,00	964,88
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	150,00	143,24	0,00	0,00	6,76
6411	Salaires, appointements, commissions de bas	47 104,00	47 307,17	0,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	5 500,00	6 140,88	0,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	340,00	410,62	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	6 974,00	8 820,16	0,00	0,00	0,00
6452	Cotisations aux mutuelles	0,00	68,85	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	12 749,00	13 361,43	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	100,00	400,53	0,00	0,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	166,00	0,00	0,00	0,00	166,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	257,00	0,00	0,00	0,00	257,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licenc	257,00	0,00	0,00	0,00	257,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		264 527,00	259 950,92	0,00	0,00	4 576,08
66	Charges financières (b)(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	181,00	40,00	0,00	0,00	141,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	181,00	40,00	0,00	0,00	141,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e)(7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		264 708,00	259 990,92	0,00	0,00	4 717,08
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		264 708,00	259 990,92	0,00	0,00	4 717,08
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2014		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	8 961,00	0,00	0,00	0,00	8 961,00
64198	Autres remboursements	8 961,00	0,00	0,00	0,00	8 961,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de se	207 680,00	413 351,85	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	207 000,00	411 852,00	0,00	0,00	0,00
7087	Remboursements de frais	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnem	680,00	1 499,85	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	34 722,00	22 461,91	0,00	0,00	12 260,09
758	Produits divers de gestion courante	34 722,00	22 461,91	0,00	0,00	12 260,09
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		251 363,00	435 813,76	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	5 795,00	5 794,48	0,00	0,00	0,52
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations d	3 635,00	3 634,48	0,00	0,00	0,52
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	2 160,00	2 160,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		257 158,00	441 608,24	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		257 158,00	441 608,24	0,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2014		7 550,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 13 (3)	78 825,45	940,87	0,00	77 884,58
	Opérations d'équipement n° 14 (3)	40 000,00	3 118,97	0,00	36 881,03
	Total des dépenses d'équipement	118 825,45	4 059,84	0,00	114 765,61
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	118 825,45	4 059,84	0,00	114 765,61
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	118 825,45	4 059,84	0,00	114 765,61
Pour information					
	D001 Déficit d'investissement reporté de 2014		0,00		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	1 389,20	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	1 389,20	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	1 389,20	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	154,00	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	0,00	154,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	154,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	1 543,20	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	1 543,20	0,00	0,00
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2014					118 825,45

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 13 (1)

LIBELLE : CONTENEURS - BACS - COMPOSTEURS

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		78 825,45	^A 940,87	0,00	77 884,58	^B 940,87
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	45 317,76	940,87	0,00	44 376,89	940,87
2188	Autres	45 317,76	940,87	0,00	44 376,89	940,87
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	33 507,69	0,00	0,00	33 507,69	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techni	33 507,69	0,00	0,00	33 507,69	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-940,87	D-B	-940,87

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 14 (1)

LIBELLE : AMENAGEMENT PLATES FORME

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		40 000,00	^A 3 118,97	0,00	36 881,03	^B 3 118,97
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	40 000,00	3 118,97	0,00	36 881,03	3 118,97
2135	Installat° générales, agencements, amén	40 000,00	1 453,97	0,00	38 546,03	1 453,97
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2157	Agencements et aménagements du maté	0,00	1 665,00	0,00	0,00	1 665,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2014)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-3 118,97	D-B	-3 118,97

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A1.1
CREDITS DE TRESORERIE (1)	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB900071C du 22/02/1989.
 (2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
 (3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	IV
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou cher de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

IV

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

Emprunts ventilés par le risque de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courtir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

IV

A1.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Exchange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Exchange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début du contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turnd, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166																	
Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166																	
Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

A1.7

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2015 (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)					
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Con- trat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Con- trat renégocié	Index (4)	Taux act.			Con- trat initial	Con- trat renégocié (5)	Con- trat initial	Con- trat renégocié	Intérêts	Capital

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.
(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2014)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2015	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2014)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2014)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2015	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2014)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A8.2

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A9.1

VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES

ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit			0,00	
Mise à disposition			0,00	
Affectation			0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	
Divers			0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A9.2

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles d'exploitation	441 608,24
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

IV

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 441 608,24
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - DECHETS CC COEUR DE CHARTREUSE	CA	2015
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES

IV
C1.1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE TECHNIQUE (c)		2	0	2	2	0	2
adjoint technique 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
adjoint technique principal 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		2	0	2	2	0	2

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015

	IV
	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2015	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Euros	Indice (8)	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)			0,00			
Adjoint technique	C	TECH	0,00		Remplacement	CDD
TOTAL GENERAL			0,00			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR.ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1[°] : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2[°] : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3[°] : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4[°] : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5[°] : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
Rédacteur	B	0,07	2 754,73
Technicien principal 2ème classe	B	0,09	3 324,93
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	0,01	338,22
TOTAL GENERAL		0,17	6 417,88

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)	C3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

1 - DECHETS CC COEUR DE CHARTREUSE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	264 708,00	259 990,92	0,00	259 990,92
RECETTES	264 708,00	449 158,24	0,00	449 158,24
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	118 825,45	4 059,84	0,00	4 059,84
RECETTES	118 825,45	120 368,65	0,00	120 368,65

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

3 - PRESENTATION AGREGEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	264 708,00	259 990,92	0,00	259 990,92
RECETTES	264 708,00	449 158,24	0,00	449 158,24
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	118 825,45	4 059,84	0,00	4 059,84
RECETTES	118 825,45	120 368,65	0,00	120 368,65
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	383 533,45	264 050,76	0,00	264 050,76
TOTAL AGREGE DES RECETTES	383 533,45	569 526,89	0,00	569 526,89

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 31/03/2016
Le Président, Denis SEJOURNE,

Nombre de membres en exercice : 40
Nombre de membres présents : 34
Nombre de suffrages exprimés : 36
VOTES : Pour : 28
Contre : -
Abstention : 8

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire
A Entre-deux-Guiers, le 31/03/2016

Date de convocation : 24/03/2016

Les membres du Conseil Communautaire



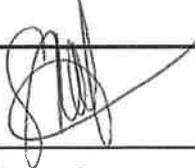
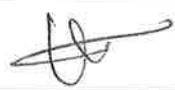
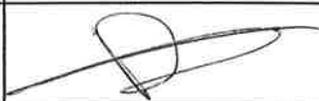
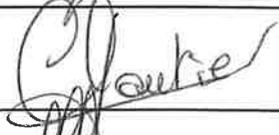
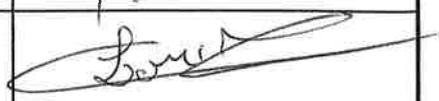
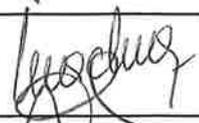
Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Gilles PERIER-MUZET	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Jean-Louis MONIN	
Jean-Pierre ZURDO	
Christian ALLEGRET	
Roger VILLIEN	
Jean-Michel FERTIER	 <i>pouvoir</i>
Roger CHARVET	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	

IV - ANNEXES

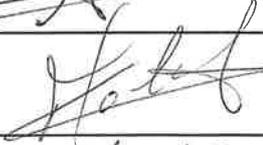
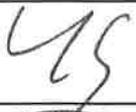
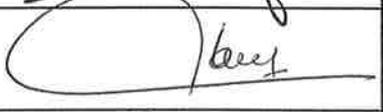
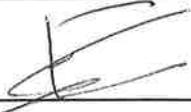
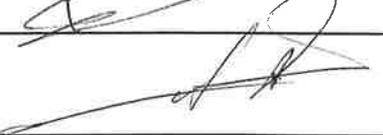
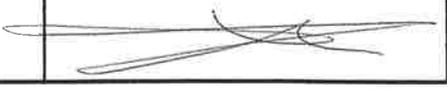
IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Suzy REY	
Alain LECLERCQ	
Cédric VIAL a donné pouvoir	
Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Elisabeth SAUVAGEON	
Philippe QUINTIN	
Eric GRUBY	
Nicole VERARD	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
Christiane GONTIER	
François LE GOUIC	
Christian LORIDON	
Patrick FALCON	
Martine MACHON	
Cédric MOREL	

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURESIV
D

Nathalie HENNER	
Christiane MOLLARET	
Yves GUERPILLON	
Céline BURLET	
Alexandre DOGLIONI	
Jacques RICHEL	
Jean-Paul PETIT	
Frédéric CALVAIRE	
Louis BOCCHINO	
Robert DUISIT	

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le ...14/04/16... et de la publication le ...18/04/16...

A ...E2G....., le ...18/04/16.....



REPUBLIQUE FRANCAISE

20004011100078

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Com. Communes Coeur de Chartreuse

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

SERVICE PUBLIC LOCAL
Com. Communes Coeur de Chartreuse

M49

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE

ANNEE 2015

PREFECTURE DE L'ISERE
14 AVR. 2015
SECTION COURRIER 4

30002 - SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	12 577,62	60 260,00	72 837,62
Titres de recettes émis (b)	0,00	63 810,00	63 810,00
Réductions de titres (c)	0,00	1 050,00	1 050,00
Recettes nettes (d = b - c)	0,00	62 760,00	62 760,00
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	12 577,62	60 260,00	72 837,62
Mandats émis (f)	0,00	37 963,99	37 963,99
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f - g)	0,00	37 963,99	37 963,99
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	0,00	24 796,01	24 796,01
(h - d) Déficit	0,00		

30002 - SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCEDENT : 2014	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : L'EXERCICE 2015	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015
- Budget principal					
Investissement					
fonctionnement					
TOTAL I					
I - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
II - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
PANC CC COEUR DE CHARTREUSE					
Investissement	12 577,62	0,00	0,00	0,00	12 577,62
fonctionnement	-2 944,90	0,00	24 796,01	0,00	21 851,11
Sous-Total	9 632,72	0,00	24 796,01	0,00	34 428,73
TOTAL III	9 632,72	0,00	24 796,01	0,00	34 428,73
TOTAL I + II + III	9 632,72	0,00	24 796,01	0,00	34 428,73

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes

III. Vote du budget

p.9 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles

p.11 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles

p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.14 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

Jointes Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.15 A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

X

p.16 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

X

p.18 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

X

p.19 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

X

p.20 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

X

p.22 A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

X

p.23 A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

X

p.24 A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes

X

p.25 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

X

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

X

A3.2 - Etalement des provisions

X

p.26 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

X

p.27 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

X

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation

X

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement

X

p.28 A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation

X

p.29 A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement

X

A6 - Etat des charges transférées

X

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers

X

p.30 A8.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées

X

p.31 A8.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties

X

A8.3 - Opérations liées aux cessions

X

p.32 A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées

X

p.33 A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties

X

p.34 A10 - Etat des travaux en régie

X

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

X

p.35 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

X

p.36 B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

X

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

X

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

X

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

X

B1.7 - Etat des engagements reçus

X

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

X

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

X

C - Autres éléments d'informations

p.37 C1.1 - Etat du personnel

X

p.39 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

X

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

X

p.40 C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

X

p.41 C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

X

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.42 D - Arrêté et signatures

X

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****POUR MEMOIRE(1)**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 37 963,99	G 62 760,00	G-A 24 796,01
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 0,00	H 0,00	H-B 0,00

REPORTS DE L'EXERCICE 2014	Report en section d'exploitation (002)	C 2 944,90 (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 12 577,62 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 40 908,89	Q= G+H+I+J 75 337,62	=Q-P 34 428,73

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2016 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2016	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 40 908,89	= G+I+K 62 760,00	21 851,11
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 12 577,62	12 577,62
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 40 908,89	= G+H+I+J+K+L 75 337,62	34 428,73

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE	CA 2015
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E 0,00	K 0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	12 300,00	4 625,73	0,00	0,00	7 674,27
012	Charges de personnel et frais assimilés	35 199,00	31 928,26	0,00	0,00	3 270,74
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		47 499,00	36 553,99	0,00	0,00	10 945,01
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	9 816,10	1 410,00	0,00	0,00	8 406,10
022	Dépenses imprévues (exploitation)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		57 315,10	37 963,99	0,00	0,00	19 351,11
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		57 315,10	37 963,99	0,00	0,00	19 351,11
Pour information						
D002 Déficit d'exploitation reporté de 2014		2 944,90				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de servic	56 960,00	52 400,00	0,00	0,00	4 560,00
74	Subventions d'exploitation	3 300,00	10 360,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		60 260,00	62 760,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		60 260,00	62 760,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		60 260,00	62 760,00	0,00	0,00	0,00
Pour information						
R002 Excédent d'exploitation reporté de 2014		0,00				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 577,62	0,00	0,00	12 577,62
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		12 577,62	0,00	0,00	12 577,62
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
4581	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		12 577,62	0,00	0,00	12 577,62
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		12 577,62	0,00	0,00	12 577,62
Pour information					
D001 Déficit d'investissement reporté de 2014		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
4582	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information					
R001 Excédent d'investissement reporté de 2014		12 577,62			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 625,73	0,00	4 625,73
012	Charges de personnel et frais assimilés	31 928,26	0,00	31 928,26
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 410,00	0,00	1 410,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation - Total	37 963,99	0,00	37 963,99

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2014

2 944,90

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

40 908,89

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2014

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	52 400,00	0,00	52 400,00
74	Subventions d'exploitation	10 360,00	0,00	10 360,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Recettes d'exploitation - Total		62 760,00	0,00	62 760,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2014

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

62 760,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations	0,00	0,00	0,00
4582	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2014

12 577,62

+

AFFECTATION AU COMPTE 106

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

12 577,62

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	12 300,00	4 625,73	0,00	0,00	7 674,27
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 100,00	116,40	0,00	0,00	983,60
6064	Fournitures administratives	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6066	Carburants	1 000,00	64,00	0,00	0,00	936,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	408,62	0,00	0,00	0,00
61551	Matériel roulant	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6156	Maintenance	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6226	Honoraires	4 300,00	1 176,00	0,00	0,00	3 124,00
6228	Divers	0,00	1 984,40	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	252,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	800,00	624,31	0,00	0,00	175,69
6287	Remboursements de frais	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	35 199,00	31 928,26	0,00	0,00	3 270,74
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattaché	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	88,00	89,40	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	432,00	438,36	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	0,00	53,64	0,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions de bas	23 816,00	17 891,40	0,00	0,00	5 924,60
6413	Primes et gratifications	0,00	4 590,35	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 004,00	2 996,76	0,00	0,00	7,24
6452	Cotisations aux mutuelles	0,00	161,04	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	5 859,00	5 707,31	0,00	0,00	151,69
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		47 499,00	36 553,99	0,00	0,00	10 945,01
66	Charges financières (b)(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	9 816,10	1 410,00	0,00	0,00	8 406,10
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	9 816,10	1 410,00	0,00	0,00	8 406,10
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		57 315,10	37 963,99	0,00	0,00	19 351,11
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	0,00	0,00			0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00			0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	57 315,10	37 963,99	0,00	0,00	19 351,11
--	------------------	------------------	-------------	-------------	------------------

Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2014	2 944,90
--	-----------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de s	56 960,00	52 400,00	0,00	0,00	4 560,00
70128	Autres taxes et redevances	9 260,00	0,00	0,00	0,00	9 260,00
7062	Redevances d'assainissement non collectif	47 700,00	52 400,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	3 300,00	10 360,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	3 300,00	10 360,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		60 260,00	62 760,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		60 260,00	62 760,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		60 260,00	62 760,00	0,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2014		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	12 577,62	0,00	0,00	12 577,62
2188	Autres	12 577,62	0,00	0,00	12 577,62
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		12 577,62	0,00	0,00	12 577,62
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		12 577,62	0,00	0,00	12 577,62
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 577,62	0,00	0,00	12 577,62
Pour information					
D001 Déficit d'investissement reporté de 2014			0,00		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
2817562	Service d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2014					12 577,62

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... (1)

LIBELLE : ...

POUR VOTE

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)**

	IV
	A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

A1.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
Emprunts et Dettes au 31/12/N													
Total général													

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé														
Multiplicateur jusqu'à 5														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courtir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture						Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total												

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Années de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																	

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrés.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2015 (1)

IV

A1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice		Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Con- trat initial	Taux act. (4)	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act. (4)	Con- trat renégocié (5)	Con- trat initial	Con- trat renégocié		Intérêts	Capital		

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : Trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			03/12/2015
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2033 Frais d'insertion	1	03/12/2015
Linéaire	2051 Concessions et droits similaires	2	03/12/2015

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2014)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2015	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2014)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2014)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		0,00	0,00
2817562	Amortissement des immobilisations	0,00	0,00
28182	Amortissement des immobilisations	0,00	0,00
28183	Amortissement des immobilisations	0,00	0,00
28184	Amortissement des immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restés à réaliser en recettes au 31/12/2015	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	12 577,62	0,00	12 577,62

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 12 577,62
Solde	V = IV - II (3) + 12 577,62

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement non collectif (1)**A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION**

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
			70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de :	23 520,00
			7062	Redevances d'assainissement non collectif	23 520,00
	Total des dépenses réelles	0,00		Total des recettes réelles	23 520,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	D002 (5)	0,00		R002 (5)	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00		TOTAL GENERAL	23 520,00

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.2.2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	D001 (4)			R001 (4)	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A8.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
TOTAL GENERAL				

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A8.2

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A9.1

VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES

ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux			0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	
Mise à disposition			0,00	
Affectation			0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	
Divers			0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A9.2

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles d'exploitation	62 760,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 62 760,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

B1.3

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	0	1	1	0	1
Adjoint technique 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		1	0	1	1	0	1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b° : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs directs sur emplois fonctionnels

110-1 : collaborateurs de groupes de cabinets.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A'autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3, 3-3, 3-3, 3-3, 3-3, 3-3 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Com. Communes Coeur de Chartreuse - 38 - SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE	CA 2015
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)	C3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

1 - SPANC CC COEUR DE CHARTREUSE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	60 260,00	40 908,89	0,00	40 908,89
RECETTES	60 260,00	62 760,00	0,00	62 760,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	12 577,62	0,00	0,00	0,00
RECETTES	12 577,62	12 577,62	0,00	12 577,62

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

3 - PRESENTATION AGREGEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	60 260,00	40 908,89	0,00	40 908,89
RECETTES	60 260,00	62 760,00	0,00	62 760,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	12 577,62	0,00	0,00	0,00
RECETTES	12 577,62	12 577,62	0,00	12 577,62
TOTAL AGREGÉ DES DEPENSES	72 837,62	40 908,89	0,00	40 908,89
TOTAL AGREGÉ DES RECETTES	72 837,62	75 337,62	0,00	75 337,62

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Présenté par le Président, Denis SEJOURNE,
A Entre-deux-Guiers, le 31/03/2016
Le Président, Denis SEJOURNE,

Nombre de membres en exercice : 40
Nombre de membres présents : 32
Nombre de suffrages exprimés : 36
VOTES : Pour : 36
Contre : —
Abstention : —

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.
A Entre-deux-Guiers, le 31/03/2016



Date de convocation : 24/03/2016

Les membres du Conseil Communautaire,

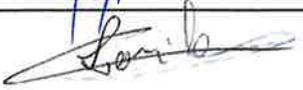
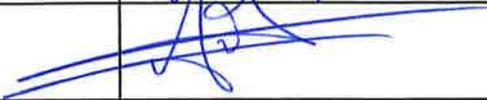
Denis SEJOURNE	
Jean-Paul CLARET	
Gilles PERIER-MUZET	
Brigitte BIENASSIS	
Denis BLANQUET	
Jean-Louis MONIN	
Jean-Pierre ZURDO	
Christian ALLEGRET	
Roger VILLIEN	
Jean-Michel FERTIER	pouvoir
Roger CHARVET	
Pierre BAFFERT	
Christel COLLOMB	

IV - ANNEXES

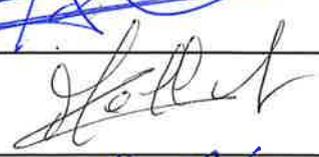
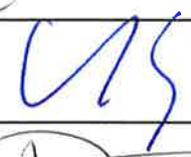
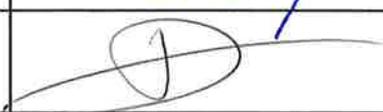
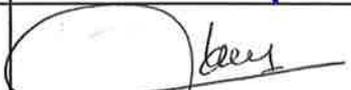
IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Suzy REY	
Alain LECLERCQ	
Cédric VIAL <i>a donné pouvoir</i>	
Myriam CATTANEO	
Guillaume GRELIN	
Elisabeth SAUVAGEON	
Philippe QUINTIN	
Eric GRUBY	
Nicole VERARD	
Gérard DAL'LIN	
Pierre-Auguste FEUGIER	
Christiane GONTIER	
François LE GOUIC	
Christian LORIDON	
Patrick FALCON	
Martine MACHON	
Cédric MOREL	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nathalie HENNER	
Christiane MOLLARET	
Yves GUERPILLON	
Céline BURLET	
Alexandre DOGLIONI	
Jacques RICHEL	
Jean-Paul PETIT	
Frédéric CALVAIRE	
Louis BOCCHINO	
Robert DUISIT	

Certifié exécutoire par le Président, Denis SEJOURNE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 14.04.16, et de la publication le 18.04.16

A E2G..... le 18.04.16.....

